UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Décembre 2025

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux 4

liste des graphiques 4

liste des encadrés 4

Sigle et Abréviation 5

RESUME 7

INTRODUCTION 10

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL 11

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 15

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 15

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 15

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 17

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2026-2030 18

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 21

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 23

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 23

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 26

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 27

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 30

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 32

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 32

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 35

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 35

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 38

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 40

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 40

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 42

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 43

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 46

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 48

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 48

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 50

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 51

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 53

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 56

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 56

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 58
2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 59
2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 61
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 63
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 63
2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 66
2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 66
2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 69
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 72
2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 72
2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 74
2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030 75
2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 79
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 81
3.1. PRODUCTION 81
3.2. PRIX ET INFLATION 82
3.3. FINANCES PUBLIQUES 83
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 85
3.5. SITUATION MONETAIRE 87
3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA 89
3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES 90
3.8. ANALYSE DU PROFIL DE CONVERGENCE DANS L'UEMOA DE 2015 A 2030 91
3.9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 93

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2023 et 2026 (en %) 11
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 22
Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 31
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 39
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 47
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 55
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 62
Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 71
Tableau 9 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 80
Tableau 10 *:* Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %) 90
Tableau 11 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union 95

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 13
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2021-2026 16
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2021-2026 24
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2021-2026 33
Graphique 5 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2021-2026 41
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2021-2026 49
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2021-2026 57
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2021-2026 64
Graphique 9 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2021-2026 73
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2021-2026 82
Graphique 11 : Evolution du TCER (par rapport à la même période de l'année précédente) 89
Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2025 91
Graphique 13 : Evolution des indices de convergence de 2015 à 2030 92
Graphique 14 : Indice de concentration des exportations des Etats membres (2022-2024) 93

Liste des encadrés

Encadré 1 : Synthèse de la mission circulaire sur l'évaluation des Ajustements-Stock-Flux (ASF) et leur impact budgétaire potentiel dans les Etats membres de l'UEMOA 84
Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI à fin novembre 2025 85
Encadré 3 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres dans l'Union 88

SIGLE ET ABREVIATION

AEN	Actifs extérieurs nets
AMF-UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA
AME	Aspirants aux Métiers de l'Enseignement
APUC	Administrations publiques centrales
ARCH	Assurance pour le renforcement du capital humain
ASF	Ajustements Stock-Flux
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCE	Banque centrale européenne
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIMAF	Ciments de l'Afrique
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CNPE	Comité national de politique économique
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CCRNC	Comité Consultatif Régional pour les Négociations Commerciales
EAGP	Entreprise d'électricité et eau de la Guinée- Bissau
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FEC	Facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FRD	Facilite pour la résilience et la durabilité
GDIZ	Zone industriel Glo-djibé
IDE	Investissements Directs Etrangers
IHH	Indice d'Herfindahl-Hirschmann
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
JOJ	Jeux Olympique de la Jeunesse
MEDC	Mécanisme élargie de crédit
ODD	Objectifs de développement durable
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
PAG	Programme d'actions du Gouvernement
PA-SD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEF	Programme économique et financier
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Public Investment Management Assessment
PIP	Programme d'investissement public
PNA	Plan national d'adaptation
PND	Plan national de développement
PNIA	Programme national d'investissement agricole
PME	Petites et moyennes entreprises
PNDPC	Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures
PNDIES	Plan national de Développement intégré de l'Élevage
PPP	Partenariat public-privé
PRES	Plan de Redressement Economique et Social
PRR	Programme de Refondation de la République
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles impactées par la COVID 19
PTF	Partenaire technique et financier
SARB	Banque centrale sud-africaine

SAR	Société Africaine de Raffinage
SDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SND	Stratégie nationale de développement
SNDSPI	Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé et de l'Investissement
SNEDD	Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable
SONASP	Société nationale des substances précieuses
SRMT	Stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme
TCER	Taux de change effectif réel
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA	Union monétaire ouest-africaine
ZAAP	Zones d'aménagements agricoles planifiées

RESUME

Selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2025, le **taux de croissance économique mondiale** serait de 3,2% contre 3,3% en 2024 et resterait quasiment au même niveau en 2026. Dans les pays avancés, l'activité économique est projetée en hausse de 1,6% en 2025 après 1,8% en 2024. En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester inchangée à 4,1% en 2025 comme en 2024, avant de remonter à 4,4% en 2026.

Concernant le taux d'inflation, la décélération débutée en 2023 se poursuivrait en passant de 5,8% en 2024 à 4,2% en 2025 et 3,7% en 2026. En Afrique subsaharienne, une décélération serait observée avec un taux d'inflation qui serait de 13,1% en 2025 après 20,3% en 2024.

Les cours mondiaux des produits de base devraient poursuivre leur descente pour la quatrième année consécutive, pour tomber en 2026 à leur plus bas niveau depuis six (6) ans. Les prix devraient fléchir de 7% en 2025 et en 2026, sous l'effet d'une croissance économique mondiale atone, d'un excédent pétrolier croissant et d'une incertitude politique persistante. Le prix du baril de Brent devrait reculer de 68 dollars en moyenne en 2025 à 60 dollars en 2026, soit son plus bas niveau depuis cinq (5) ans.

Au plan monétaire, les banques centrales dans le monde ont adopté des orientations différentes dans la mise en œuvre de leur politique. Certaines ont maintenu le statu quo face à des risques de retour de l'inflation tandis que d'autres ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire en vue de soutenir l'économie dans un contexte d'évolution favorable des prix. Par ailleurs, d'autres banques centrales ont relevé leurs taux directeurs pour contenir les tensions inflationnistes ou stabiliser leur monnaie.

Sur les marchés des changes, au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2025, comparé à la moyenne de l'année 2024, l'euro s'est apprécié par rapport au yuan chinois, au dollar des Etats-Unis, au yen japonais et à la livre sterling. En revanche, le cours de la monnaie européenne a évolué à la baisse face au franc suisse. Dans le sillage, le Franc CFA, qui est en parité fixe avec la monnaie européenne, s'est apprécié face aux monnaies de la région ouest-africaine, excepté le cedi ghanéen et la leone sierra léonaise.

C'est dans cet environnement que les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2025. la croissance économique de l'Union se situerait à 6,7% contre 6,2% en 2024, en lien avec le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Par pays, le taux de croissance en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (+7,5%), Burkina Faso (+6,3%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+5,5%), Mali (+6,1%), Niger (+6,6%), Sénégal (+7,8%) et Togo (+6,2%).

En 2025, les prix à la consommation seraient stables par rapport à leur niveau de 2024, dégageant un taux d'inflation annuel nul contre 3,5% un an plus tôt. Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,5%), Sénégal (+1,5%) et Togo (+0,3%).

En 2025, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 4,5% du PIB contre 6,0% en 2024. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,7% pour représenter 17,8% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 14,3%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,8% contre 14,2% en 2024. Par pays, le taux de pression fiscale en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (17,2%), Côte d'Ivoire (15,0%), Guinée-Bissau (8,9%), Mali (13,2%), Niger (8,3%), Sénégal (18,9%) et Togo (14,9%).

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 5,3% pour représenter 21,5% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes progresseraient de 3,9% pour représenter 13,1% du PIB, tirées par la hausse de 8,3% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 13,4%. Les transferts de subventions augmenteraient de 5,2% en 2025.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 62,7% contre 64,5% en 2024, soit une baisse de 1,8 point de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional.

Le service de la dette publique s'établirait à environ 16 640,0 milliards (environ 11,2% du PIB), soit une hausse de 28,9% par rapport à 2024. Le service de la dette extérieure a progressé de 18,5% tandis que celui de la dette intérieure s'est accru de 35,8%. Le service de la dette publique a représenté 65,9% des recettes totales contre 58,3 en 2024. Le service de la dette intérieure ressortirait à 63,4% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans l'ensemble des Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres que sont la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Concernant les échanges extérieurs de l'Union, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 3 964,1 milliards en lien notamment avec la réduction du déficit du compte courant qui devrait ressortir à 2,2% du PIB, soit un recul de 3,5 points de pourcentage (pdp) par rapport à 2024. Cette amélioration découlerait principalement de l'évolution favorable des termes de l'échange et de l'accroissement des exportations d'hydrocarbures.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2025, comparée à celle à fin décembre 2024, serait caractérisée par une progression du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 11,6%. Cette hausse serait induite par la hausse attendue de 82,3% des actifs extérieurs nets (AEN) et des créances intérieures de 6,6%). L'évolution des actifs extérieurs nets (AEN) serait consécutive à la situation favorable des comptes extérieurs de l'Union en 2025.

Pour 2026, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 6,4%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+7,5%), Burkina Faso (+6,6%), Côte d'Ivoire (+6,7%), Guinée-Bissau (+5,6%), Mali (+6,3%), Niger (+6,7%), Sénégal (+5,0%) et Togo (+6,5%).

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 3,2% du PIB. Le déficit global, hors dons, serait de 3,9% du PIB. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses. Pour 2026 et à moyen terme, les perspectives indiqueraient une amélioration de la situation économique et financière de l'Union. La consolidation budgétaire observée en 2025 dans six (06) Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo), se poursuivrait en 2026. Elle serait effective pour tous les Etats en 2027 à l'exception de la Guinée-Bissau où elle interviendra en 2028.

Toutefois, ces perspectives resteraient fragiles au regard de la persistance de la crise sécuritaire dans la région et des tensions commerciales mondiales, auxquelles s'ajoutent l'environnement international difficile marqué par la poursuite des tensions géostratégiques et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la volatilité des cours des matières premières, les chocs climatiques et le durcissement des conditions de financement. Au plan régional, outre la crise sécuritaire, les risques qui pèsent sur ces perspectives concernent également les incertitudes liées aux crises sociopolitiques.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2025 procède à l'examen des rapports sur les perspectives économiques et financières de la période 2026-2030 des Etats membres. Ces rapports ont été transmis à la Commission conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Le présent rapport analyse d'abord les estimations macroéconomiques des Etats membres et de l'Union pour l'année 2025, dans un contexte marqué, principalement par les crises socio-politiques dans certains Etats membres, la persistance de la crise sécuritaire, la poursuite des guerres au Moyen-Orient et en Ukraine ainsi que les tensions commerciales entre certains pays. En outre, il analyse les perspectives macroéconomiques à moyen terme. Enfin, il indique l'état de la transformation structurelle des économies à travers l'analyse de la part des activités manufacturières dans la valeur ajoutée et de l'indice de concentration des exportations d'Herfindahl-Hirschmann[1].

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- Situation économique et financière de l'Union.
- Perspectives macroéconomiques à moyen terme dans les Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE), conformément à la Directive n°01/96/CM/UEMOA relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA et par la BCEAO. Elles sont arrêtées au 10 décembre 2025.

[1] L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont :
(i) fortement concentrées si IHH>0,5; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ;
(iii) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale, portée par des soutiens budgétaires temporaires et par l'agilité du secteur privé, continue de faire preuve d'une bonne résistance face aux tensions commerciales. Les conditions financières se sont améliorées, notamment en raison d'un affaiblissement du dollar et certains grands pays ont connu une expansion budgétaire. Selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2025, le **taux de croissance économique mondiale** serait de 3,2% en 2025 contre 3,3% en 2024 et resterait quasiment au même niveau en 2026 (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2023 et 2026 (en %)

	2023	2024	2025 (p)	2026 (p)
Monde	**3,5**	**3,3**	**3,2**	**3,1**
Pays avancés	**1,7**	**1,8**	**1,6**	**1,6**
- *USA*	2,9	2,8	2,0	*2,1*
- *Zone euro*	0,4	0,9	1,2	*1,1*
- *Japon*	1,2	0,1	1,1	*1,6*
Pays émergents et pays en développement	**4,7**	**4,3**	**4,2**	**4,0**
- *Chine*	5,4	5,0	4,8	*4,2*
Afrique Subsaharienne	**3,7**	**4,1**	**4,1**	**4,4**
- *Afrique du Sud*	0,8	0,5	1,1	*1,2*
- *CEMAC*	2,4	3,0	2,8	*3,3*
- *CEDEAO*	3,8	4,7	4,4	*4,7*
• *Nigéria*	3,3	4,1	3,9	*4,2*
• *Ghana*	3,1	5,7	4,0	*4,8*

Sources : FMI, Perspectives Economiques Mondiales Octobre 2025 ; (p) prévision

Dans les pays avancés, l'activité économique est projetée en hausse de 1,6% en 2025 après 1,8% en 2024. Aux Etats-Unis, l'augmentation du PIB réel serait de 2,0%, soit un repli de 0,8 point par rapport à 2024, et remonterait légèrement à 2,1% en 2026. Ce ralentissement découlerait principalement d'une hausse des incertitudes politiques, des barrières commerciales plus élevées et d'une baisse croissante de la population active et de l'emploi. Quant à la zone euro, elle afficherait une accélération avec un taux de croissance qui passerait de 0,9% en 2024 à 1,2% en 2025 et 1,1% en 2026, porté par la reprise de la consommation privée.

Dans les économies émergentes et pays en développement, la croissance économique connaîtrait un léger ralentissement pour ressortir à 4,2% en 2025 et 4,0% en 2026. Ce ralentissement se ressentirait en Chine avec un taux de croissance de 4,8% et 4,2% respectivement en 2025 et 2026.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait rester inchangée à 4,1% en 2025 comme en 2024, avant de remonter à 4,4% en 2026. Ces perspectives dépendraient des réformes en cours dans plusieurs des principales puissances économiques de la

région et de la détente sur les droits de douane américains. L'Afrique du Sud serait sur une trajectoire un peu plus dynamique avec un taux de croissance de 1,1% en 2025 et 1,2% en 2026, après 0,5% en 2024.

Dans la Zone CEDEAO**,** le rythme de progression de l'activité économique est attendu à 4,4% en 2025 après 4,7% en 2024, en lien notamment avec la bonne orientation qui serait enregistrée dans la plupart des Etats de la région sur fond d'augmentation des exportations de ressources naturelles (or, pétrole et gaz). En 2026, le taux de croissance de la zone serait plus élevé avec 4,7%. Au Nigeria, la croissance économique devrait passer de 4,1% en 2024 à 3,9% en 2025 et 4,2% en 2026, à la faveur d'une production pétrolière plus élevée, une meilleure confiance des investisseurs et une orientation budgétaire favorable en 2026.

Concernant **le taux d'inflation**, la décélération débutée en 2023 se poursuivrait en passant de 5,8% en 2024 à 4,2% en 2025 et 3,7% en 2026. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'établirait à 2,5% en 2025 après 2,6% en 2024. Dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation augmenteraient de 5,3% en 2025 contre 7,9% un an plus tôt. Les pressions inflationnistes devraient continuer de se réduire en 2026 avec un niveau attendu à 4,7% dans les économies émergentes et à 2,2% dans les pays avancés, en lien avec le ralentissement économique.

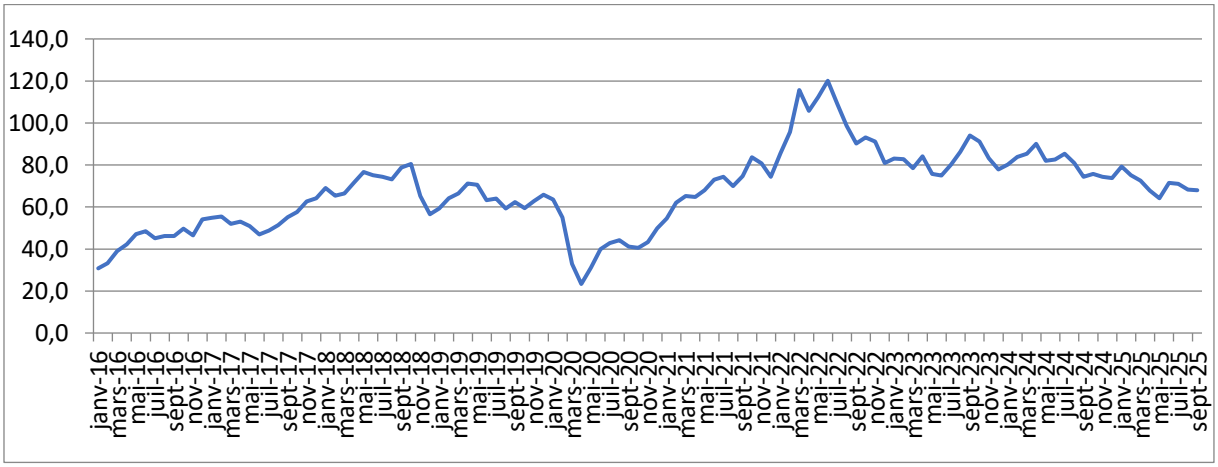
En Afrique subsaharienne, une décélération serait observée avec un taux d'inflation qui serait de 13,1% en 2025 contre 20,3% en 2024. Cette décélération est à mettre en liaison avec la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. En 2025, l'inflation devrait rester supérieure ou égale à 10% dans environ un cinquième des pays de la région, notamment au Nigeria (+23,0%), en Angola (+21,6%), au Ghana (+16,6%), en Zambie (+14,2) et en Ethiopie (+13,0%).

Le système **commercial mondial** est resté largement ouvert grâce à la négociation d'accords commerciaux entre divers pays et les Etats-Unis qui a permis de limiter jusqu'à présent les effets négatifs des droits de douane américains sur les perspectives. En outre, la République Populaire de Chine (RPC) applique, de façon unilatérale, depuis septembre 2024, un tarif douanier zéro à toutes les catégories de produits en provenance de 53 pays d'Afrique ayant avec elle des relations diplomatiques. La croissance du volume du commerce mondial s'afficherait à 3,6% en 2025 après 3,5% en 2024. Toutefois, les incertitudes pourraient ralentir la croissance à 2,3% en 2026.

Selon les prévisions d'octobre 2025 du Groupe de la Banque Mondiale, les cours mondiaux des **produits de base** devraient poursuivre leur descente pour la quatrième année consécutive, pour tomber en 2026 à leur plus bas niveau depuis six (6) ans. Les prix devraient fléchir de 7% en 2025 et en 2026, sous l'effet d'une croissance économique mondiale atone, d'un excédent pétrolier croissant et d'une incertitude politique persistante. Malgré les baisses récentes, les prix des produits de base restent supérieurs à leurs niveaux d'avant COVID-19, à hauteur de +23% en 2025 par rapport à 2019 et +14% en 2026.

La surabondance de l'offre mondiale de pétrole s'est considérablement accentuée en 2025 et devrait encore augmenter en 2026, pour atteindre un niveau supérieur de 65% au pic enregistré en 2020. Le prix du baril de Brent devrait reculer de 68 dollars en moyenne en 2025 à 60 dollars en 2026, soit son plus bas niveau depuis cinq (5) ans. Pour l'ensemble des produits énergétiques, les projections indiquent une chute des cours de 12% en 2025, puis de 10% l'année suivante.

<u>Graphique 1</u> : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



<u>Source</u> : Banque mondiale 2025

Les prix des denrées alimentaires diminuent également avec des projections de baisse de 6,1% en 2025 et de 0,3% en 2026. Toutefois, les cours des métaux précieux ont atteint des niveaux record en 2025, tirés par la demande d'actifs sûrs et les achats soutenus des banques centrales. Les prix des engrais devraient connaître un bond de 21% en 2025, du fait de la hausse des coûts des intrants et des restrictions commerciales, avant d'enregistrer une baisse de 5% en 2026.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union évolueraient globalement à la hausse en 2025, par rapport à leurs moyennes de l'année 2024. En particulier, les prix de la noix de cajou (+110,0%), de l'or (+42,4%), du cacao (+9,1%), du café robusta (+8,8%), de l'huile de palme (+5,9%), du phosphate (+1,3%) et du caoutchouc (+1,1%) augmenteraient. Toutefois, les cours de l'uranium (-18,8%) et du coton (-11,0%) s'inscriraient en baisse. En 2026, les cours du café et du cacao devraient baisser à la faveur d'une offre plus abondante.

Concernant la **politique monétaire**, depuis décembre 2024, les banques centrales dans le monde ont adopté des orientations différentes dans la mise en œuvre de leur politique. Certaines ont maintenu le statu quo face à des risques de retour de l'inflation tandis que d'autres ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire en vue de soutenir l'économie dans un contexte d'évolution favorable des prix. Par ailleurs, d'autres banques centrales ont relevé leurs taux directeurs pour contenir les tensions inflationnistes ou stabiliser leur monnaie.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a réduit, le 29 octobre 2025, ses taux d'intérêt pour la deuxième fois d'affilée dans l'année compte tenu des risques pesant sur le marché du travail ces derniers mois. Cette décision ramène les taux directeurs dans une fourchette comprise entre 3,75% et 4,00%. Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a marqué, depuis juillet 2025, une pause dans son cycle d'assouplissement, après huit (8) baisses. Le taux de la facilité de dépôt, principal taux directeur de la BCE, celui des opérations principales de refinancement et celui de la facilité de prêt marginal restent à 2,00%, 2,15% et 2,40% respectivement. Cette décision a été prise dans un contexte marqué par un retour de l'inflation vers l'objectif de 2,0% en moyenne et une croissance plus robuste que prévu en dépit des fortes incertitudes. Le taux d'intérêt principal de la Banque d'Angleterre (BoE) est de 4,00% en novembre 2025. Ce taux a été maintenu lors des dernières réunions du Comité de politique monétaire (MPC), après la réduction de 0,25 point de pourcentage en août

2025. La Banque du Japon (BoJ) a maintenu son taux d'intérêt directeur à court terme à environ 0,5% en octobre 2025, pour la sixième fois consécutive, depuis la dernière hausse intervenue en janvier 2025.

Au niveau des pays émergents, les taux d'intérêt de la Banque populaire de Chine (PBoC) sont, en novembre 2025, de 3,00% pour le taux préférentiel de prêt (LPR) à un (1) an et de 3,5% pour le LPR à cinq (5) ans. La PBoC maintient ces taux inchangés depuis un certain temps afin de soutenir l'économie tout en contrôlant les risques. La Reserve Bank of India (RBI) a maintenu son taux d'intérêt inchangé à 5,50% en octobre 2025. Confortée par une inflation domestique contenue dans la zone cible, la Banque Centrale Sud-Africaine (SARB) a abaissé, le 31 juillet 2025, son taux directeur (refinancement) de 25 points de base (pdb) à 7,0%, afin de stimuler la croissance face aux incertitudes.

Dans la zone CEDEAO, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a baissé, le 24 septembre 2025, son taux d'intérêt de référence de 50 pdb à 27,00%, après le relèvement de 25 pdb intervenu le 26 novembre 2024. La Banque du Ghana (BoG) a relevé, le 28 mars 2025, son taux directeur de 100 pdb à 28,00% avant qu'il ne soit baissé à deux (2) reprises en juillet (-300 pdb) et septembre (-350 pdb) pour le fixer à 21,5%, au regard de la forte désinflation.

Au niveau de la Zone CEMAC, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a, le 24 mars 2025, abaissé le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 5,00% à 4,50% et le taux de la facilité de prêt marginal de 6,75% à 6,00%. Il s'agit de la première baisse depuis 2023, opérée dans un contexte de stabilisation de l'environnement macroéconomique régional.

Sur les **marchés des changes**, au cours des dix (10) premiers mois de l'année 2025, comparé à la moyenne de l'année 2024, l'euro s'est apprécié par rapport au yuan chinois (+3,8%), au dollar des Etats-Unis (+3,6%), au yen japonais (+1,7%) et à la livre sterling (+0,7%). En revanche, le cours de la monnaie européenne a évolué à la baisse face au franc suisse (-1,5%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2025, comparé à leurs moyennes de l'année 2024, le Franc CFA s'est apprécié face au naira nigérian (+6,4%), au dalasi gambien (+5,9%), au dollar libérien (+4,4%) et au franc guinéen (+1,8%). En revanche, le FCFA s'est déprécié par rapport au cedi ghanéen (-1,1%) et à la leone sierra léonaise (-1,0%).

.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

Le taux de croissance du PIB réel en 2025 serait de 7,5%, comme en 2024, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'inflation serait maitrisée avec un taux de 1,2% comme en 2024.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui ressortirait à 2,9% du PIB en 2025 contre 3,0% en 2024.

Concernant les comptes extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 5,7% du PIB contre 6,7% en 2024.

La masse monétaire s'établirait à 4 142,2 milliards, en augmentation de 478,6 milliards, soit une hausse de 13,1% par rapport à fin décembre 2024.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2025 serait de 7,5% comme en 2024, en lien avec le dynamise de l'ensemble des secteurs de l'économie (cf. graphique 2).

La valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,5% en 2025 après 5,9% en 2024, en lien avec la bonne production agricole (5,2%) dont la production cotonnière qui devrait atteindre 647 289 tonnes, soit une hausse de 1,5% environ par rapport à la campagne précédente, favorisée par la mise à disponibilité à temps des intrants. Cette progression serait tirée par une amélioration des rendements, estimés à 1 267 kg/ha pour la campagne 2025/2026, contre 1 191,0 kg/ha en 2024. La branche « Elevage et chasse » afficherait une croissance de 8,5% après 8,6% en 2024.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 9,0% en 2025 contre 9,7% en 2024. Dans le secteur industriel, une dizaine de nouvelles usines ont démarré leurs activités à fin octobre 2025 dans la Zone industrielle de Glo-Djibé (GDIZ). De plus il est noté un renforcement des capacités des industries déjà installées et une accélération des grands travaux au niveau du secteur secondaire ainsi que l'ouverture attendue en 2025 du pôle agroalimentaire du Grand Nokoué à Abomey-Calavi. Les « Industries agro-alimentaires » (+8,4%) et les « Autres Industries manufacturières » (+9,3%) devraient bénéficier de l'amélioration dans le secteur agricole. Les activités extractives enregistreraient une croissance de 9,0% contre 11,4% en 2024 tandis que les activités de BTP afficheraient une croissance de 9,8% contre 12,4% en 2024.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 8,0% en 2025 contre 7,5% en 2024. Cette évolution serait imputable à la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire, au commerce (+7,1%), au transport (+6,4%), aux services publics (+10,0%), notamment la reprise du trafic portuaire, à la promotion du tourisme et à la bonne orientation des activités de la branche « Restaurants et hôtels » (+8,4%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance économique en 2025 seraient respectivement, de 1,4 point, 1,6 point et 4,5 points.

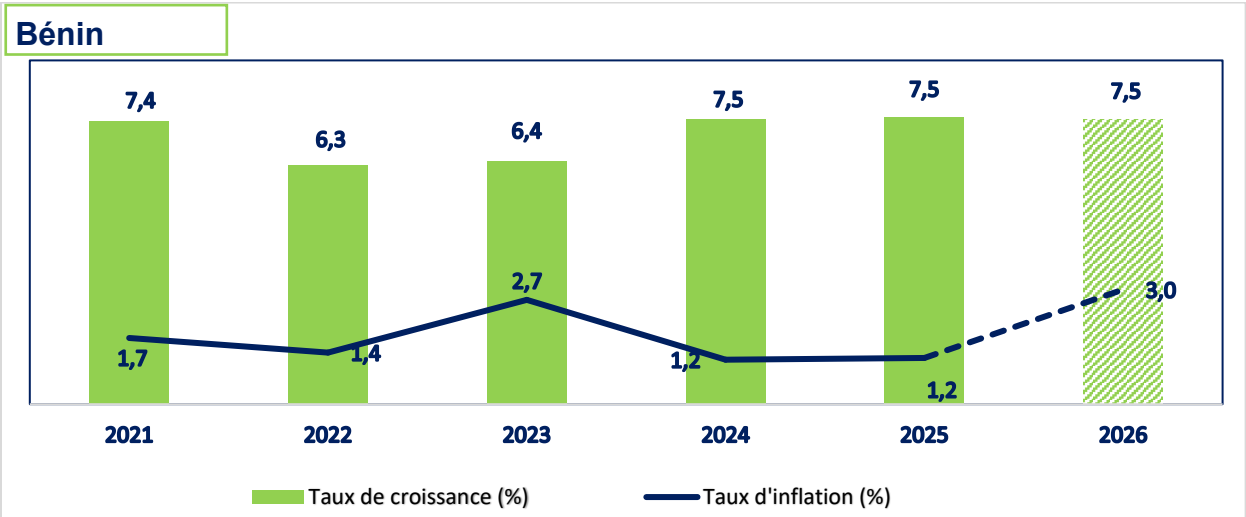
Du côté de la demande, l'activité en 2025 serait tirée par la formation brute de capital fixe qui connaitrait une hausse de 10,4% par rapport à 2024. Cette évolution serait portée principalement par les investissements privés (+12,7%). La consommation finale progresserait de 6,4% contre 4,5% en 2024, en lien notamment avec l'accroissement de la consommation publique (+10,1%). Les exportations comme les importations de biens

et services enregistreraient des progressions respectives de 5,8% et 6,0% en 2025 contre 4,4% et -0,8% en 2024.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement, de 4,8 points, 2,9 points et -0,2 point.

Le taux d'investissement global en 2025 serait de 35,3% contre 35,1% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 32,4% en 2025 contre 32,1% en 2024.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2021-2026



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'afficherait à 1,2% comme en 2024. Cette inflation s'expliquerait, essentiellement, par la hausse des prix au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,1%), « Vêtements et chaussures » (+2,6%) et « Santé » (+2,6%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse des prix au niveau des fonctions « Restaurant et hôtel » (-3,8%), « Information et communication » (-2,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz » (-0,9%).

L'exécution des opérations financières de l'État en 2025 serait marquée par une amélioration du solde budgétaire global en raison d'une évolution des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons, en 2025, seraient en hausse de 14,8% pour représenter 15,8% du PIB contre 15,0% en 2024, sous l'impulsion d'une hausse des recettes fiscales (+14,2%), induisant un taux de pression fiscal de 13,9% contre 13, 2%. Les recettes non fiscales augmenteraient de 11,0%.

Les dépenses totales et prêts nets, en 2025, augmenteraient de 13,1%, après 2,4% en 2024, pour représenter 18,7% du PIB contre 18,0% un an plus tôt. Cette évolution résulterait d'une hausse des dépenses courantes (+18,2%) et des dépenses en capital (+5,2%). L'augmentation des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par la hausse de la masse salariale (+21,0%) suite notamment au reversement des Aspirants aux Métiers de l'Enseignement (AME) et au renforcement de l'effectif du personnel de l'administration publique dans plusieurs secteurs tels que la sécurité publique, la justice, la défense, la santé, l'éducation et les finances ainsi que des transferts et subventions (+16,9%) en lien avec les dépenses des élections générales de 2026 déjà transférées à la CENA en 2025.

Au total, en 2025, le déficit budgétaire global serait de 2,9% du PIB contre 3,0% en 2024. Quant au déficit global hors dons, il s'établirait à 3,5% du PIB contre 3,4% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 53,5% contre 53,4% en 2024. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 11,3% pour représenter 43,6% des recettes totales contre 44,6% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette extérieure de 17,8% et de sa composante intérieure de 7,6%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 61,6% du total du service de la dette publique.

S'agissant de la situation extérieure, elle se caractériserait par l'amélioration du déficit courant d'un (1) pdp du PIB en 2025 par rapport à 2024 pour s'établir à 5,7%, conjuguée à la hausse des entrées nettes de capitaux notamment au titre des tirages publics nets, ce qui induirait un solde global excédentaire de 165,7 milliards.

La masse monétaire s'établirait à 4 142,2 milliards en 2025, en hausse de 478,6 milliards ou +13,1% par rapport à fin décembre 2024, traduisant la progression de ses contreparties.

En effet, les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt se situeraient à 1 642,0 milliards, en hausse de 165,6 milliards (+11,2%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2024. L'encours des créances intérieures ressortirait à 3 449,4 milliards, en augmentation de 515,0 milliards ou +17,6%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration publique centrale (APUC) augmenteraient de 123,0 milliards pour se situer à 285,3 milliards à fin décembre 2025. Les créances sur l'économie se consolideraient de 392,0 milliards ou 14,1%, pour se situer à 3 164,1 milliards.

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -2,9% contre -3,0% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 1,2% comme en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 53,5% contre 53,4% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 32,2%, contre 30,4% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale serait** de 13,9% contre 13,2% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 58,4% en baisse de 0,1 point par rapport à 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part se situerait à 10,4%, après 10,2% en 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,423 en 2024, après 0,421 en 2023, traduisant une concentration des exportations. Sur les trois (3) dernières années, l'indice est sur une tendance haussière.

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Bénin a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2026-2030, le 31 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Bénin au titre de la période 2026-2030 sont alignées sur les axes stratégiques et les priorités de développement définis dans la Vision Bénin 2060 ALAFIA et la consolidation des acquis du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026). La Vision Bénin 2060 repose sur neuf (09) orientations stratégiques : (i) la transformation de la structure de l'économie ; (ii) le renforcement de la résilience du système Bénin ; (iii) la construction d'une diplomatie de développement ; (iv) la consolidation du rayonnement du Bénin dans la sous-région et à l'international ; (v) la consolidation du respect des principes démocratiques, de l'État de droit et de la gouvernance éthique ; (vi) la promotion des richesses culturelles, cultuelles et des valeurs sociales ; (vii) le développement d'un capital humain sain, compétent et compétitif ; (viii) le renforcement de l'inclusion sociale et (ix) le développement équilibré des territoires.

Ainsi la politique économique sur la période, à travers la consolidation des acquis du PAG 2021-2026, continuera de créer les conditions pour raffermir les bases de la transformation structurelle de l'économie afin de maintenir la forte croissance de l'économie observée au cours des cinq (05) dernières années. A cet effet, les actions d'augmentation des capacités de production, d'amélioration de la productivité et de diversification de l'économie seront poursuivies. Sur le plan des finances publiques, l'État s'emploiera à préserver un cadre budgétaire sain et rigoureux et sur le plan social, l'État réaffirme sa volonté de protéger les couches les plus vulnérables de la population et d'accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Sur la période 2026-2030, les objectifs macroéconomiques fixés se présentent comme suit :

- maintenir la dynamique de croissance avec un taux de croissance moyen du PIB de 7,5% sur la période ;
- stabiliser le déficit budgétaire à 2,7% du PIB en moyenne sur la période et en deçà de la norme communautaire de 3% ;
- améliorer le taux de pression fiscale pour le faire passer de 14,4% en 2026 à 16,4% en 2030 ;
- réduire le taux d'endettement pour le situer autour de 46,6% en 2030.

Le taux de croissance économique moyen de 7,5% projeté serait soutenu par : (i) la bonne tenue de l'activité agricole à travers la mise en valeur des terres cultivables et l'attraction des investisseurs agro-industriels pouvant apporter une forte valeur ajoutée aux produits des filières agricoles du pays, (ii) l'intensification des activités de

construction et du renforcement du tissu industriel et (iii) la promotion du tourisme et l'exécution du plan d'investissement du Port Autonome de Cotonou.

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait en moyenne de 6,3% sur la période 2026-2030, avec une contribution moyenne à la croissance de 1,6 point de pourcentage, à la faveur de l'anticipation de bonnes perspectives pluviométriques et du renforcement des actions et réformes entreprises dans la mise en œuvre du PAG 2021-2026. Ces actions et réformes portent, entre autres, sur l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA), le démarrage du Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures (PNDPC), le renforcement de l'encadrement des producteurs et la mise en place, à bonne date et en quantité suffisante, des intrants pour le coton et des intrants spécifiques pour la production vivrière.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée progresserait en moyenne de 8,9% sur la période 2026-2030, portée par les branches « Construction » (+9,0%), « Industrie » (+8,7%) et « Energie et eau » (+9,3%). Les activités des BTP profiteraient de l'accélération des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG, notamment, la phase B du projet Asphaltage, la route de contournement Nord de Cotonou et son Barreau de liaison, le Quartier Culturel et Créatif de Cotonou, la Cité financière ainsi que la mise en œuvre du Programme d'Assainissement Fluvial de la ville de Cotonou.

Dans le sous-secteur de l'industrie, l'activité au cours de la période 2026-2030 serait tirée par la poursuite de la construction de nouvelles unités industrielles et la montée en régime de celles déjà installées dans la GDIZ. L'amélioration de l'offre d'énergie (+150 MW) s'expliquerait par la poursuite de l'extension des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique. La contribution moyenne à la croissance du secteur secondaire serait de 1,6 point de pourcentage.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait en moyenne de 7,6% par an sur la période 2026-2030, avec une contribution moyenne à la croissance de 4,3 points de pourcentage. Cette évolution profiterait : (i) du dynamisme attendu de l'activité dans les branches des secteurs primaire et secondaire ; (ii) de la poursuite de la promotion du tourisme et ses implications sur les activités des hôtels, restaurants, entreprises de transport et (iii) de l'accroissement du volume du trafic du Port Autonome de Cotonou qui continuerait de soutenir d'autres activités de service telles que le transport, les services financiers, la télécommunication, etc.

Du côté des emplois, la croissance serait portée principalement par l'investissement (+11,1%) et la consommation finale (+4,8%). La consommation des ménages évoluerait en moyenne de 4,6%, en liaison avec l'amélioration du revenu global de la population grâce aux emplois générés par la mise en œuvre du programme d'investissement du Gouvernement et la poursuite de la mise en œuvre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Les investissements seraient portés par la poursuite et le renforcement des grands travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques ainsi que la construction et l'équipement des grandes unités industrielles dans la GDIZ.

En matière de finances publiques et de la dette, les actions seraient orientées vers une mobilisation soutenue des recettes budgétaires, une gestion prudente des dépenses et une stratégie d'endettement favorable à une meilleure maitrise de la dette. Sur toute la période, la hausse des recettes totales et dons (+12,8% en moyenne) serait plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets (+12,1% en moyenne). Il en

résulterait un déficit budgétaire, dons compris, de 2,7% du PIB en moyenne sur la période. La consolidation budgétaire intervenue depuis 2024 se poursuivrait.

L'augmentation continue des recettes totales s'expliquerait, entre autres, par les retombées des actions de modernisation et de renforcement de l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Il s'agit, notamment, de (i) la poursuite de la politique de renforcement du capital humain au niveau des régies financières (ii) l'extension de la digitalisation du paiement des recettes, (iii) la consolidation de l'interconnexion des bases de données pour une meilleure appréhension des contribuables et (iv) l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Le taux de pression fiscale est attendu à 16,4% en 2030.

La hausse des dépenses totales et prêts nets s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+9,5% en moyenne) et des dépenses en capital (+16,1%). La progression des investissements serait soutenue par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures. Les dépenses courantes évolueraient sous l'effet de la masse salariale (+7,9%), des intérêts de la dette publique (+12,6%) et des transferts et subventions (+4,9%). Toutefois, l'évolution de la masse salariale serait maitrisée à travers notamment, la poursuite de l'assainissement du fichier de la solde et la priorisation des secteurs essentiels dans le recrutement des agents de l'Etat.

La consolidation budgétaire permettrait de réduire progressivement le taux d'endettement qui se situerait à 46,6% en 2030 et de contenir la charge de la dette publique.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du Rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Bénin est conforme au canevas type de présentation convenu avec les Etats membres. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec le projet de Loi de Finances 2026 et le PAG 2021-2026.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les hypothèses de croissance de l'activité économique sur la période 2026-2030 restent sous-tendues par la réalisation effective des projets d'infrastructures socioéconomiques contenus dans le PAG. Toutefois, la fluctuation des cours des matières premières, notamment ceux du coton, les conditions climatiques défavorables, la situation sécuritaire, la sensibilité du climat des affaires en période électorale, les politiques économiques et de change du Nigéria, constitueraient des risques pouvant peser sur l'atteinte des objectifs macroéconomiques.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, l'augmentation des dépenses d'investissement public financées sur ressources intérieures dans un contexte de réduction du taux d'endettement (-6,8 points de pourcentage du PIB sur la période) ne serait possible qu'avec une hausse plus importante des recettes fiscales que celle projetée, le taux de pression fiscale étant prévu à 16,4% à l'horizon 2030. En effet, ce

niveau semble faible au regard des ambitions de développement, notamment la réduction du déficit infrastructurel et de l'orientation de la politique d'endettement. La réalisation des objectifs macroéconomiques requiert une mobilisation accrue des recettes fiscales notamment à travers une meilleure fiscalisation du secteur informel et la maitrise de la masse salariale.

Enfin, les capacités limitées du marché financier régional pourraient contraindre les possibilités de mobilisation des ressources.

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières du Bénin sur la période 2026-2030 montrent une évolution favorable des indicateurs macroéconomiques et budgétaires avec une consolidation budgétaire déjà observée en 2024 et qui se poursuivrait jusqu'en 2030.

Pour consolider ces perspectives, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-3,0	-2,9	-2,9	-2,7	-2,7	-2,6	-2,7	-2,7
Taux d'inflation	1,2	≤3,0	1,2	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	53,4	53,6	53,5	53,2	51,4	50,0	48,7	46,6
Masse salariale/Recettes fiscales	30,4	32,2	32,2	28,8	29,0	27,9	27,0	25,0
Taux de pression fiscale	13,2	13,9	13,9	14,4	14,9	15,4	15,9	16,4
Taux de croissance du PIB	**7,5**	**6,8**	**7,5**	**7,5**	**7,5**	**7,5**	**7,5**	**7,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin, (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2025, l'activité économique enregistrerait une accélération avec un taux de croissance de 6,3% après 4,8% en 2024, expliquée par les performances dans l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel ressortirait à -0,5% après 4,2% en 2024.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 2,8% du PIB en 2025 après 5,4% en 2024.

Les échanges extérieurs enregistreraient un solde excédentaire du compte courant de la balance des paiements de 2,7% du PIB en 2025 contre un déficit de 3,8% en 2024.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait de 11,1% pour se situer à 6 593,2 milliards à fin décembre 2025, suite à l'évolution de ses contreparties .

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2025 ressortirait à 6,3% contre 4,8% en 2024, sous le dynamisme de l'ensemble des secteurs dans un contexte national marqué par la reconquête progressive du territoire et une campagne agro-pastorale favorable. (cf. graphique 3).

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,2% en 2025 après 11,4% en 2024, sous l'effet principalement de l'accroissement des activités des branches « Agriculture de rente » (+9,4%), « Sylviculture-chasse-pêche » (+5,8%) et « Agriculture vivrière » (+2,2%), atténué par la baisse de la branche « Egrenage coton » (-29,8%) en lien avec le repli de la production de cotonnière au cours de la campagne 2024/2025.

La performance de l'agriculture de rente proviendrait de l'augmentation de la production de coton graine (+17,7%) et de l'arachide coque (+24,0%). L'augmentation de la production cotonnière s'expliquerait par la maitrise des attaques parasitaires, l'augmentation des superficies et un prix d'achat de coton graine plus incitatif. La production du sésame, quant à elle, connaitrait une baisse de 11,4%.

Concernant l'agriculture vivrière, sa progression (+2,2%) serait imputable à la production céréalière qui s'établirait à 6,6 millions de tonnes pour la campagne agricole 2025/2026, en hausse de 10,4% par rapport à la campagne précédente. Cette dynamique s'expliquerait principalement par la mise en œuvre de l'initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, de l'offensive agropastorale et halieutique et les actions de soutien au monde rural.

La valeur ajoutée du secteur secondaire ressortirait en hausse de 12,4% en 2025 après un repli de 4,4% en 2024. Cette amélioration serait principalement impulsée par les branches « Extraction d'or » (+18,4%), « Construction » (+9,7%) et « Activités manufacturières » (+4,6%).

S'agissant de l'extraction d'or, la production nationale en 2025 est estimée à 82,7 tonnes dont 52,7 tonnes de production industrielle. Comparée à 2024 où la production industrielle était de 53,4 tonnes, celle de 2025 afficherait une baisse de 1,3%. Cette baisse s'expliquerait principalement par le ralentissement du rythme de production de certaines sociétés minières. Pour ce qui est de la production semi-mécanisée et artisanale, il est attendu environ 30 tonnes d'or sur la base des estimations de la Société nationale des substances précieuses (SONASP).

Quant à la branche « Construction », sa performance s'expliquerait par la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes. Cette branche bénéficierait également de la mise en œuvre des initiatives présidentielles dans le domaine de la construction des infrastructures sociaux et de soutien à la production.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire ressortirait en hausse de 1,9% en 2025 après 5,5% en 2024. Cette hausse serait portée par les branches « Transport » (+11,7%), « Informations et communication » (+9,8%), « Services financiers et assurances » (+9,9%) et « Activités immobilières » (+8,2%), atténuée par les « Services d'administrations publiques » (-1,5%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2025 seraient respectivement de 0,6 point, 3,3 points et 2,4 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait tirée en 2025 par la consommation finale, les investissements et les exportations nettes de biens et services.

La consommation finale enregistrerait un accroissement de 5,7% en 2025 sous l'impulsion de la consommation finale des ménages (+8,4%) atténuée par la baisse de la consommation finale publique (-2,4%).

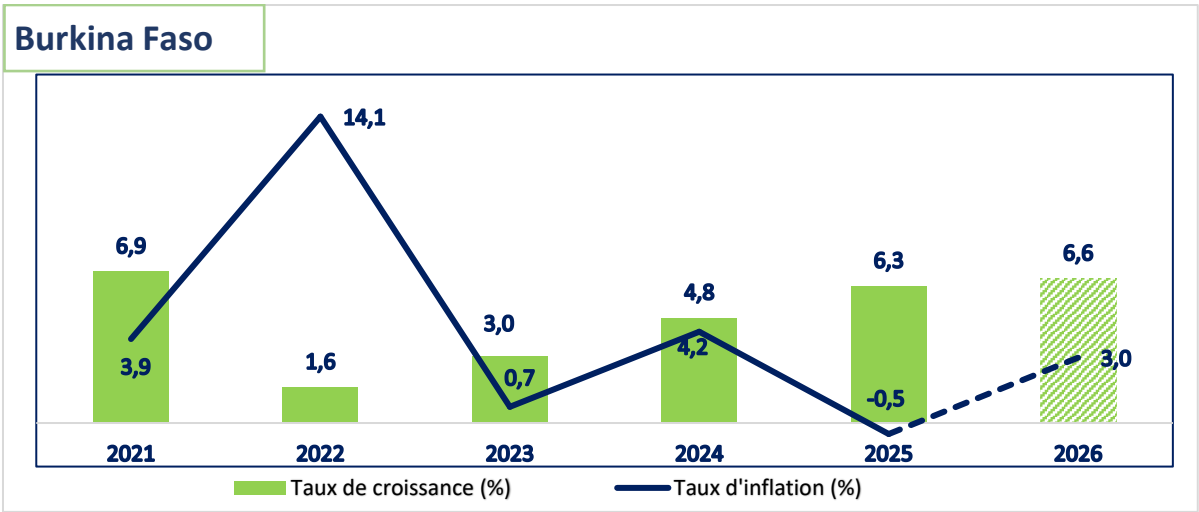
La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) enregistrerait une croissance de 20,4% en 2025 après 39,8% en 2024. Cette hausse serait attribuable principalement à la FBCF privée (+30,6%) et dans une moindre mesure à la FBCF publique (+4,3%).

Les exportations de biens et services progresseraient de 22,3%, en termes réels, en 2025 après la baisse de 4,2% enregistrée en 2024, en lien avec les exportations d'or non monétaire dont la valeur connaîtrait une progression de 45,4%. Quant aux importations, elles enregistreraient une hausse de 21,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB réel en 2025 seraient respectivement, de 4,5 points, 3,8 points et -2,0 points.

En 2025, le taux d'investissement ressortirait à 17,1% après 19,5% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 22,5% après 18,8% en 2024.

<u>Graphique 3</u> : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2021-2026



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 se situerait à -0,5% contre 4,2% en 2024. Cette évolution résulterait notamment, de la baisse au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité et gaz » (-4,2%) et « Information et communication » (-2,2%). Toutefois, il serait enregistré une hausse de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,7%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat, exercice 2025, se déroulerait dans un contexte marqué par la mise en œuvre de réformes dans le cadre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et d'un programme économique et financier avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 11,8% pour représenter 20,8% du PIB en 2025 après 21,7% en 2024.

Les recettes fiscales progresseraient de 9,1% portant le taux de pression fiscale à 17,2% en 2025 après 18,4% en 2024. Cette progression serait imputable aux mesures et réformes portant, entre autres, sur : l'amélioration de la prise en charge et de l'évaluation des marchandises ; l'application de la TVA aux ventes et prestations de services effectuées à travers des plateformes de commerce électronique ; l'élargissement du champ de la taxe sur les jeux de hasard ; l'augmentation du montant du droit de timbre de quittance portant sur les reçus constatant un dépôt d'espèces ; l'instauration de la facture électronique certifiée pour les entreprises ; la poursuite de l'amélioration des fonctionnalités de la plateforme SYC@D et la poursuite de l'informatisation des régies de recette et la lutte contre la fraude.

Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 43,7%. Les dons augmenteraient de 3,2% pour représenter 1,1% du PIB en 2025 contre 1,3% en 2024. Au cours de l'année, aucun décaissement de dons programme n'est prévu.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une hausse de 1,5% pour représenter 23,5% du PIB en 2025 contre 27,1% en 2024, en liaison avec la hausse des dépenses courantes (+9,7%), portée par l'augmentation de la masse salariale (+9,4%) et des paiements d'intérêt (+9,1%). Toutefois, les subventions connaitraient une baisse de 24,9%. Quant aux dépenses en capital, elles se contracteraient de 11,3%.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global dons compris qui passerait de 5,4% du PIB en

2024 à 2,8% en 2025. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 3,9% du PIB en 2025 contre 6,7% une année plus tôt.

Le taux d'endettement s'établirait à 53,5% contre 57,3% en 2024, soit une baisse de 3,8 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 augmenterait de 49,9% pour représenter 48,4% des recettes totales contre 36,3% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse aussi bien de la composante intérieure (+46,7%) que celle extérieure (+62,8%). Le service de la dette intérieure ressortirait à 78,4% du total du service de la dette publique.

S'agissant du secteur extérieur, il enregistrerait un solde global excédentaire de 799,7 milliards, en 2025, en ligne avec le solde du compte courant, qui ressortirait excédentaire à 2,7% du PIB, contre un déficit de 3,8% en 2024, du fait principalement de l'orientation favorable des cours d'or (+31,4%) et des réformes mises en œuvre pour la centralisation et la vente d'or artisanal.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait 11,1% pour se situer à 6 593 2 milliards à fin décembre 2025, suite à l'évolution de ses contreparties.

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2025, progresseraient de 799,7 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2024, pour s'établir à 2 875,0 milliards. Les créances intérieures enregistreraient une hausse de 418,5 milliards ou 8,5% par rapport à fin décembre 2024, pour atteindre 5 368 1 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'améliorerait de 489,9 milliards pour ressortir à 1 129 6 milliards à fin décembre 2025. Les concours des banques aux autres secteurs résidents de l'économie devraient se contracter de 1,7%.

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -2,8% contre -5,4% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de -0,5% contre 4,2% en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 53,5% contre 57,3% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 41,5% contre 41,3% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 17,2% contre 18,4% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 25,9% contre 32,9% en 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part se situerait à 8,7%, en baisse de 0,1 point par rapport à 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,784 en 2024 contre 0,791 en 2023, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits, en dépit de l'amélioration enregistrée en 2024.

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Burkina Faso a transmis à la Commission son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2026-2030, le 28 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives macroéconomiques à moyen terme reposent sur plusieurs hypothèses clés dont : une détente des tensions géopolitiques, notamment la crise russo-ukrainienne ; une amélioration de la situation sécuritaire nationale ; une mise en œuvre d'une nouvelle politique nationale de développement, ainsi que des conditions climatiques favorable.

Dans ce contexte, le Gouvernement entend élargir l'espace budgétaire pour financer les dépenses prioritaires notamment les investissements publics et créer les bases d'une transformation structurelles en renforçant la mobilisation des recettes, en maîtrisant les dépenses courantes et en soutenant la dynamique de l'activité économique.

Les objectifs macroéconomiques à moyen terme consistent, notamment à :

- poursuivre le dynamisme de l'économie avec un taux de croissance annuel moyen de 5,6% ;
- maintenir la consolidation budgétaire sur toute la période ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 19,6% en 2030 ;
- contenir l'endettement à un taux de 54,4% à l'horizon 2030.

Sur la période 2026-2030, le taux de croissance annuel moyen serait de 5,6%, porté par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire croitrait en moyenne de 4,4%, portée principalement par l'agriculture vivrière et celle de rente, enregistrant respectivement des taux de croissance annuels moyens de 4,4% et 4,1%. Le sous-secteur agricole bénéficierait de la mise en œuvre de l'Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire, de l'offensive agropastorale et halieutique, ainsi que de la poursuite des actions majeures de soutien au monde rural dans le cadre de l'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire. Les acteurs du secteur profiteront également du maintien du prix du coton graine à 325 FCFA pendant la période, d'une augmentation de la quantité d'intrants allouée par hectare aux producteurs, ainsi que d'un assainissement des coopératives agricoles. En outre, le renforcement de l'accompagnement des producteurs, notamment à travers la mise

en place de brigades de surveillance pour renforcer la lutte contre les parasites, constituera un levier important pour accroître la production.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée augmenterait en moyenne de 4,6% sous l'impulsion des branches « Construction » (+12,9%), « Extraction aurifère » (+4,7%), et « Activités manufacturières » (+3,2%). Dans le sous-secteur des BTP, le dynamisme de l'activité serait soutenu par la poursuite de grands travaux de bitumage, d'entretien et de réhabilitation de routes, notamment à travers la mise en œuvre des Initiatives présidentielles dans le cadre du développement des infrastructures sociales et de soutien à la production. Par ailleurs, le secteur secondaire tirerait profit de l'amélioration de la production d'or industrielle, semi-mécanisée et artisanale.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait en moyenne de 6,5%, sous l'hypothèse d'une amélioration du climat des affaires qui favoriserait la poursuite de la tenue de grandes manifestations à caractère international et le dynamisme du tourisme interne. Le secteur serait soutenu principalement par la croissance des services de « Transport » (+14,2%), d'« Information et de communication » (+10,8%), des « Services financiers et d'assurances » (+10,5%), des « Autres services marchands » (+9,5%), du « Commerce » (+9,0%).

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait portée principalement par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 4,5% en moyenne soutenue par la consommation finale privée (+6,1%), la consommation finale publique étant en baisse moyenne de 0,6%. La FBCF serait en hausse de 17,6% par an, impulsée par la FBCF publique (+31,7%) et dans une moindre mesure, par celle privée (+7,1%).

Au niveau des échanges extérieurs en volume, les exportations, en termes réels, enregistreraient un accroissement de 3,9% en moyenne, principalement portée par l'augmentation prévue de la production d'or. Quant aux importations, elles seraient en hausse de 9,1% en moyenne, imputable à la progression des biens (+8,5%) et des services (+11,9%).

S'agissant des finances publiques, les choix stratégiques en matière de politique budgétaire reposent toujours sur la mobilisation accrue des recettes propres, la rationalisation des dépenses ainsi que la maîtrise du déficit budgétaire.

La mobilisation des ressources se traduirait par (i) l'optimisation du rendement de l'impôt à travers la poursuite de la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes et (ii) le parachèvement des réformes visant à accroître de manière substantielle l'assiette fiscale.

Toutes ces mesures permettraient une croissance moyenne de 8,3% des recettes totales sur la période. Les recettes fiscales augmenteraient en moyenne de 9,3% l'an, le taux de pression fiscale étant projeté à 19,6% en 2030. Rapportées au PIB nominal, les recettes totales et dons passeraient de 19,5% en 2026 à 22,4% en 2030.

En matière de dépenses sur la période sous-revue, les choix stratégiques reposent sur (i) une optimisation de l'allocation des ressources et (ii) un renforcement de la qualité de la budgétisation pour une exécution efficace du budget. Aussi, un accent sera mis sur le secteur « Défense et sécurité » en vue de rendre disponibles les moyens nécessaires pour faire face à la crise sécuritaire.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une augmentation de 8,2% l'an pour représenter en moyenne 23,5% du PIB, expliquée par une hausse moyenne des

dépenses en capital (+11,9%) et des dépenses courantes (+6,2%). L'évolution des dépenses courantes serait en lien avec la hausse moyenne des charges d'intérêts de la dette publique (+7,6%) et de la masse salariale (+6,6%). En outre, les transferts et subventions enregistreraient une hausse de 5,1% en moyenne.

Au total, le déficit budgétaire global se situerait en dessous de 3% sur toute la période.

En matière de stratégie d'endettement, les principaux axes sont (i) le maintien du recours aux ressources concessionnelles, (ii) le recours aux emprunts extérieurs non concessionnels qui seront consacrés au refinancement de la partie courte de la dette intérieure et aux investissements productifs et (iii) la priorisation de l'émission de titres de longues maturités sur le marché financier régional. L'encours de la dette publique atteindrait 54,4% en 2030.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les objectifs à moyen terme sont cohérents avec ceux du projet de Loi de Finances 2026 et des actions prioritaires contenues dans le PA-SD.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période avec la consolidation budgétaire qui devrait intervenir à partir de 2025.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2026-2030, le taux de croissance moyen de 5,6%, porté par l'ensemble des secteurs d'activité économique, semble réalisable. Cependant, la persistance de la crise sécuritaire, les aléas climatiques et la récurrence des attaques nuisibles de cultures et les risques au niveau international, notamment la persistance du conflit russo-ukrainienne, l'intensification des tensions géostratégiques au Moyen-Orient et le resserrement des conditions de financement sur le marché des capitaux, sont des facteurs qui pourraient compromettre la réalisation de ce sentier de croissance.

En matière de finances publiques, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 avec un déficit budgétaire global projeté de 2,8% du PIB. Par ailleurs, les mesures en vue de l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures impacteraient le taux de pression fiscale qui se situerait en moyenne à 17,9% sur toute la période.

En matière de dépenses, les investissements publics seraient financées principalement sur les ressources intérieures. En outre, le recours aux Partenariats public-privé (PPP) constitue une alternative pour le financement des projets structurants. Pour la mobilisation des ressources complémentaires, la conclusion en septembre 2023 d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI et le recours au marché financier sous-régional, donneraient un nouvel élan à cet effet. Aussi, il serait indispensable de poursuivre l'amélioration de la qualité des dépenses en capital et la maitrise de l'évolution de la masse salariale.

En matière d'endettement, la stratégie adoptée par le Gouvernement contribuerait à maintenir la viabilité de la dette publique. En ce sens, l'Etat poursuivra sa politique prudente en matière d'endettement pour maintenir un risque modéré de surendettement.

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des perspectives macroéconomiques 2026-2030 indique que le Burkina Faso poursuivrait sa dynamique de croissance avec un taux de croissance de 5,6% en moyenne. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités burkinabè à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes notamment la masse salariale ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,4	-3,7	-2,8	-2,6	-2,7	-2,7	-2,9	-3,0
Taux d'inflation	4,2	≤3,0	-0,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	57,3	59,2	53,5	54,4	55,3	53,2	52,9	54,4
Masse salariale/Recettes fiscales	41,3	41,5	41,5	40,7	38,7	36,6	36,6	36,6
Taux de pression fiscale	18,4	19,2	17,2	16,7	17,0	17,7	18,8	19,6
Taux de croissance du PIB	**4,8**	**6,5**	**6,3**	**6,6**	**4,9**	**4,6**	**5,0**	**6,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2025, la situation économique resterait dynamique avec un taux de croissance projeté à 6,5% après 6,0% en 2024. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de décélération de l'inflation avec un taux annuel moyen attendu à 0,1% en 2025 contre 3,5% en 2024.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire à 3,0% du PIB après 4,0% en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se réduirait à 1,0% du PIB en 2025 contre 4,0% en 2024.

Au plan monétaire, la masse monétaire progresserait de 15,9% en glissement annuel, pour ressortir à 22 961,8 milliards à fin décembre 2025.

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance de 6,5% en 2025 après 6,0% en 2024 (cf. graphique 4). Ce dynamisme serait soutenu par les performances de l'ensemble des secteurs qui ont bénéficié de la stabilité socio-politique, de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et de la politique volontariste d'investissement de l'Etat.

Le secteur primaire enregistrerait une hausse de 2,0% en 2025 après une progression de 2,6% en 2024, portée par l'augmentation de l'agriculture vivrière (+7,5%) et de la pêche (+5,2%), en dépit de la baisse de l'agriculture d'exportation (-0,9%).

L'agriculture vivrière bénéficierait de la croissance des tubercules et banane plantain (+5,7%), des céréales (+15,5%) et des autres spéculations (+5,4%) telles que l'arachide non décortiquée, la tomate et le gombo. Quant à la baisse de l'agriculture d'exportation, elle résulterait de la régression des productions de cacao (-9,5%), de café (-58,4%), de coton graine (-10,4%) et d'ananas (-8,8%) malgré la hausse des productions de bananes dessert (+3,4%), de caoutchouc (+16,0%) et d'anacarde (+58,8%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 8,0% après 5,8% en 2024. Cette évolution serait portée par l'ensemble des branches, à savoir l'extraction minière (+17,0%), les BTP (+5,8%), l'énergie (+8,0%), les industries agroalimentaires (+2,5%) et les autres industries manufacturières (+8,6%). La branche extractive bénéficierait de la hausse de la production de pétrole brut portée par la mise en production de la phase 2 du champ Baleine en décembre 2024.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de sa valeur ajoutée de 7,1% après 7,0% en 2024, en lien avec l'augmentation des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,7%), du commerce (+7,1%) et des autres services (+7,8%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 s'établiraient, respectivement, à 0,3 point, 2,2 points et 4,0 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance serait soutenue par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 5,2%, portée par

la consommation privée (+5,3%) que publique (+4,6). Elle bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages, de la création d'emplois et de la maîtrise des prix.

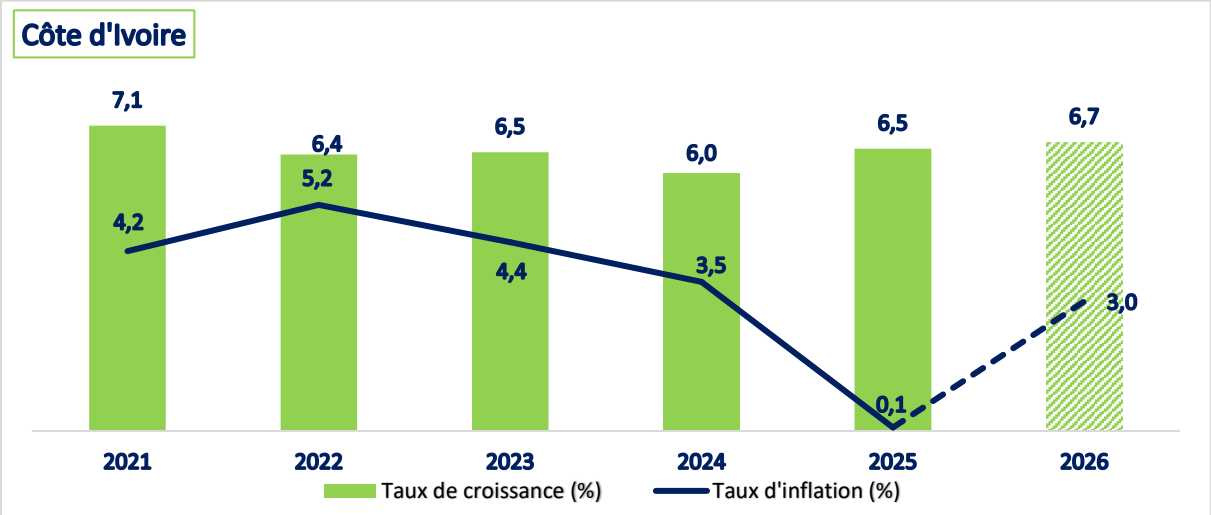
La FBCF progresserait de 9,7% après 5,8% en 2024, portée par la composante publique (+9,9%) et celle privée (+9,6%). Elle serait soutenue par le renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Les exportations de biens et services seraient en hausse de 4,3% contre 4,9%, en 2024, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations de biens et services, elles enregistreraient une hausse de 4,1% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 s'établiraient, respectivement, à 3,6 points, 3,0 points et -0,1 point.

Le taux d'investissement global ressortirait à 20,3% du PIB après 23,4% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 24,7% contre 23,7% en 2024.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2021-2026



Sources : CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'établirait à 0,1% contre 3,5% en 2024. Cette évolution serait imputable essentiellement à la hausse des fonctions « Information et communication » (+4,2%) et « Service d'enseignement » (+2,3%), atténuée par la baisse des fonctions « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-2,7%) et « Santé » (-2,4%).

En 2025, la situation des finances publiques serait marquée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 13,8% pour représenter 17,2% du PIB contre 16,4% en 2024. Les recettes fiscales augmenteraient de 18,0% pour ressortir à 15,0% du PIB. Cette évolution serait en lien avec les performances qui seraient enregistrées par l'administration fiscale intérieure et l'administration douanière à la suite des réformes engagées, notamment : (i) le relèvement du taux des droits d'enregistrement cacao (4% à 5%), (ii) l'amélioration de la performance des régies par le renforcement de l'analyse risque et la mise en place de nouveaux modules dans le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d'Ivoire (déduction de TVA, Système

d'Information Géographique, contrôle, exonérations, fiscalité immobilière, etc.) (iii) la rationalisation des exonérations et (iv) l'accentuation des efforts de recouvrement de la dette fiscale des structures publiques.

Les recettes non fiscales augmenteraient de 1,0% après une hausse de 21,0% en 2024 pour représenter 2,0% du PIB. Quant aux dons, ils seraient en baisse de 51,5%, après une contraction de 22,5% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de7,8% pour représenter 20,2% du PIB contre 20,4% en 2024, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les dépenses courantes augmenteraient de 7,5%, en lien notamment avec la hausse de la masse salariale (+7,1%) et des intérêts de la dette publique (+14,0%). La hausse des dépenses de personnel proviendrait en partie des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires et des recrutements ordinaires.

Les dépenses en capital seraient en hausse de 0,9% pour représenter 5,9% du PIB, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 se caractériserait par une réduction du déficit global à 3,0% contre 4,0% en 2024. Le déficit global hors dons se réduirait également pour s'établir à 3,2% après 4,4% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 57,0% contre 59,5% en 2024, soit une baisse de 2,5 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 19,6% pour représenter 66,4% des recettes totales contre 64,2% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette intérieure de 31,2% et de sa composante extérieure de 6,7%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 57,8% du total du service de la dette publique.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 2 248 4 milliards, du fait de l'atténuation du déficit courant de 3,0 points de pourcentage du PIB. Cette orientation favorable du solde des transactions courantes (-1,0% du PIB contre -4,0% du PIB en 2024) serait consécutive à celle des cours du cacao et de l'or ainsi qu'à l'accroissement de la production du pétrole, dont les effets seraient atténués par la baisse des entrées nettes au titre du compte financier (-1 143 1 milliards).

La masse monétaire progresserait de 15,9% en glissement annuel, pour ressortir à 22 961,8 milliards à fin décembre 2025.

La consolidation attendue des AEN de 2 248,4 milliards ou +51,0% et des créances intérieures de 2 291,8 milliards, expliqueraient cette évolution de la masse monétaire. Les créances nettes sur l'APUC se consolideraient de 1 066,6 milliards ou 15,0% et les créances sur l'économie, ressortiraient en hausse de 9,6%.

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -3,0% contre -4,0% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 0,1% contre 3,5% en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** ressortirait à 57,0% contre 59,5% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 29,5% contre 32,5% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 15,0% contre 13,8% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 50,8%, en hausse de 0,8 point par rapport à 2024. Rapportée au PIB nominal total, cette part se situerait à 12,7% comme en 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,399 en 2024 contre 0,349 en 2023, traduisant une légère concentration des exportations sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice serait sur une tendance haussière.

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Côte d'Ivoire a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2026-2030 à la Commission de l'UEMOA, le 30 octobre 2025.

Les perspectives économiques et financières à moyen terme se basent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025 et le PND 2026-2030) et le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030.

Ainsi, sur la période 2026-2030, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les objectifs poursuivis portent sur : (i) le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, (ii) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, (iii) la diversification et la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et, (iv) l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

De façon spécifique, les principaux objectifs retenus dans les perspectives 2026-2030 sont les suivants :

- assurer une croissance forte, durable et inclusive avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,7% ;
- atteindre un taux de pression fiscale moyen annuel de 16,8% ;
- poursuivre la consolidation budgétaire ;
- contenir l'endettement avec un taux qui passerait de 55,9% du PIB en 2026 à 54,8% en 2030.

Les hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB sur la période 2026-2030 se déclinent comme suit : (i) la poursuite des chantiers du Gouvernement , (ii) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI, (iii) la densification des politiques d'attractivité, (iv) l'accroissement des investissements directs étrangers, (v) le développement et la disponibilité des terrains industriels et (vi) le renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé.

Au niveau de l'offre, le secteur primaire bénéficierait des retombées des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2, PURGA 2 et PDC2V) et de la bonne orientation des organisations professionnelles dans les différents secteurs. Il devrait connaître une hausse de 4,9% en moyenne par an, en lien avec la hausse de l'agriculture vivrière (+7,5%), le rebond de l'agriculture d'exportation (+6,1%) et la bonne tenue de la pêche (+8,9%).

Quant au secteur secondaire, la mise en œuvre de la politique industrielle, dont le principal objectif est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel à la création de richesses et d'emplois décents, devrait impulser de manière significative la croissance du secteur sur la période du programme. Ainsi, le secteur secondaire progresserait en moyenne annuelle de 8,3%, soutenu par l'ensemble de ses composantes. Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nikel, électricité, etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Au niveau du secteur tertiaire, sur la période 2026-2030, l'activité progresserait de 6,4% en moyenne par an, soutenue par le dynamisme des branches « Transport », « Télécommunications », « Commerce » et « Autres services ». Ce secteur profiterait également des effets induits des performances des secteurs primaire et secondaire.

S'agissant de la demande globale, la croissance économique serait tirée, au cours de la période du programme, par le dynamisme de la consommation finale et des investissements. La consommation finale progresserait en moyenne de 5,2% par an et les investissements croitraient en moyenne de 8,8%. La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois. Les investissements se poursuivront essentiellement dans le domaine des infrastructures socioéconomiques. Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse moyenne annuelle de 6,1% alors que les importations augmenteraient de 5,2%.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, les réformes viseront d'une part, à optimiser les performances des administrations fiscale et douanière et d'autre part, à rationaliser les dépenses et à moderniser la gestion. Ces réformes porteront principalement sur les mesures visant : (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii)

l'amélioration du rendement des impôts, (iii) le renforcement des mesures d'Administration fiscale, (iv) la rationalisation des dépenses, (v) la gestion des risques budgétaires, (vi) la modernisation de la gestion des finances publiques et (vii) l'amélioration de la gestion de la dette publique.

Ainsi, sur la période 2026-2030, les recettes totales et dons augmenteraient de 11,6% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 15,7% en 2026 à 17,7% en 2030. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient en moyenne annuelle de 11,2%. Les dépenses courantes et celles d'investissements publics progresseraient en moyenne annuelle de 7,5% et 21,4% respectivement. En particulier, les dépenses de personnel augmenteraient de 7,3% en moyenne par an, en lien avec la mise en œuvre effective des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022, l'évolution indiciaire et les recrutements ordinaires. Le déficit budgétaire se maintiendrait à 3,0% du PIB sur la période 2026-2030.

Pour ce qui est de la gestion de la dette publique sur la période du programme, les actions de l'Etat vont consister à poursuivre, notamment, la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). L'encours de la dette publique resterait contenu dans les limites conformes avec la viabilité de la dette publique. Les projections indiquent que le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal passerait de 55,9% en 2026 à 54,8% en 2030. Ces projections tiennent compte des décaissements attendus dans le cadre du financement des grands projets structurants et des flux de remboursements nets, notamment sur les titres publics (y compris les Eurobonds).

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2026-2030 de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi des Finances 2026 ainsi que les orientations du PND 2026-2030 en cours d'élaboration.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale serait en amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. La réalisation de l'objectif de 6,7% pour le taux de croissance moyen sur la période 2026-2030 serait soutenue par la mise en œuvre du PND 2026-2030 avec, notamment : (i) la dynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de la pêche et de l'élevage, (ii) la poursuite de la mise en œuvre de la politique industrielle, (iii) les investissements publics dans les infrastructures et (iv) l'intensification de l'exploitation du gisement gazier et pétrolier « baleine » découvert en 2021-2022. L'ensemble des réformes structurelles prévues dans tous les secteurs de l'économie devrait impulser la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Toutefois, le sentier de croissance est basé, notamment, sur la réalisation d'un rythme soutenu des dépenses en capital (+21,4% en moyenne) financées sur les ressources internes. Cette hypothèse reste fragile au regard de la faible progression du taux de pression fiscale et des conditions de financement sur le marché régional. A cela s'ajoutent d'autres facteurs de risque tels que la volatilité des cours des matières premières, les aléas climatiques, le retard dans l'exécution des projets d'investissement et des réformes structurelles, l'extension de la crise sécuritaire dans la région qui pourraient affecter négativement la performance économique du pays.

En outre, le coût des mesures sociales de relèvement du pouvoir d'achat, l'augmentation de la charge de la dette et la hausse des dépenses d'investissement constituent des facteurs qui pourraient entraver l'atteinte de la cible d'un déficit de 3,0% à l'horizon 2030.

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, l'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance économique attendu à 6,5%, contre 6,0% en 2024 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les perspectives sur la période 2026-2030 indiquent une poursuite de la consolidation budgétaire qui serait atteinte en 2025.

La réalisation de ces performances serait basée essentiellement sur l'accroissement soutenu des investissements dans les secteurs porteurs de croissance avec une meilleure mobilisation des recettes fiscales, combinée à une maitrise des dépenses courantes sur toute la période sous revue.

Pour atteindre ces objectifs et maintenir le sentier de croissance projeté, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités ivoiriennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gestion des finances publiques et l'inclusion financière ainsi que la lutte contre la corruption ;
- la maîtrise des dépenses courantes et le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement à travers la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (Public Investment Management Assessment) ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

<u>Tableau 4</u> : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	3,5	≤3,0	0,1	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	59,5	57,1	57,0	55,9	54,9	54,1	54,3	54,8
Masse salariale/Recettes fiscales	32,5	28,8	29,5	29,2	27,6	26,2	24,3	23,3
Taux de pression fiscale	13,8	15,4	15,0	15,7	16,4	17,0	17,3	17,7
Taux de croissance du PIB	**6,0**	**6,3**	**6,5**	**6,7**	**6,8**	**6,3**	**7,3**	**6,5**

<u>Sources</u> : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2025, le taux de croissance économique se situerait à 5,5% contre 4,1% en 2024, en liaison avec les performances de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 0,9% après 3,7% en 2024.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global à 4,9% du PIB contre 8,1% en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le solde du compte courant représenterait à -3,5% du PIB en 2025 contre -7,5% en 2024.

S'agissant de la situation monétaire, la masse monétaire augmenterait de 7,5%, par rapport à son niveau à fin décembre 2024, pour se chiffrer à 564,2 milliards.

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance économique de la Guinée-Bissau en 2025 serait de 5,5% contre 4,1% en 2024 (cf. graphique 5), sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 6,1% en 2025 contre 2,7% en 2024, impulsée par la reprise au niveau de la production de noix de cajou (+11,0% contre -4,0% en 2024), l'augmentation de 4,5% de la production vivrière et de 7,3% de celle de la pêche. L'agriculture vivrière bénéficierait aussi bien des conditions climatiques favorables que de la politique de soutien Gouvernementale pour l'amélioration de la productivité agricole (mise à disposition de semences, d'engrais et d'équipements) tandis que la production de noix de cajou bénéficierait du niveau élevé des prix internationaux par rapport à 2024. Au niveau de la pêche, la bonne tenue s'expliquerait par la mise en service de la nouvelle infrastructure de production de glace pour la pêche, d'emballage et de conservation du poisson installée à Alto Bandim.

Le secteur secondaire serait en hausse de 4,5% en 2025, après 8,0% une année plus tôt, porté notamment par les branches de l'électricité et eau ainsi que les industries manufacturières. En effet, la branche « Electricité et eau » enregistrerait une croissance de 5,1% en rapport principalement avec la mise en valeur de la ligne d'interconnexion de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), l'installation des stations de transformation, l'intensification des activités de la Société nationale en charge du secteur de l'électricité (EAGB) et la construction de réservoirs d'eau. Les industries manufacturières afficheraient une croissance de 4,7% à raison de 4,6% pour les industries agro-alimentaires et 4,8% pour les autres industries. Les BTP seraient en hausse de 3,5% en lien avec la poursuite des travaux de réhabilitation des routes de Bissau et des villes régionales.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire en 2025 progresserait de 5,5%, après 4,0% en 2024, impulsée par la bonne tenue des activités de l'administration publique (+5,9%), des sous-secteurs « Commerce, restaurants et hôtels » (+5,1%) et « Transport et communication » (3,4%).

Au total, du côté de l'offre, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance en 2025 seraient, respectivement, de 2,0 points, 0,7 point et 2,8 points.

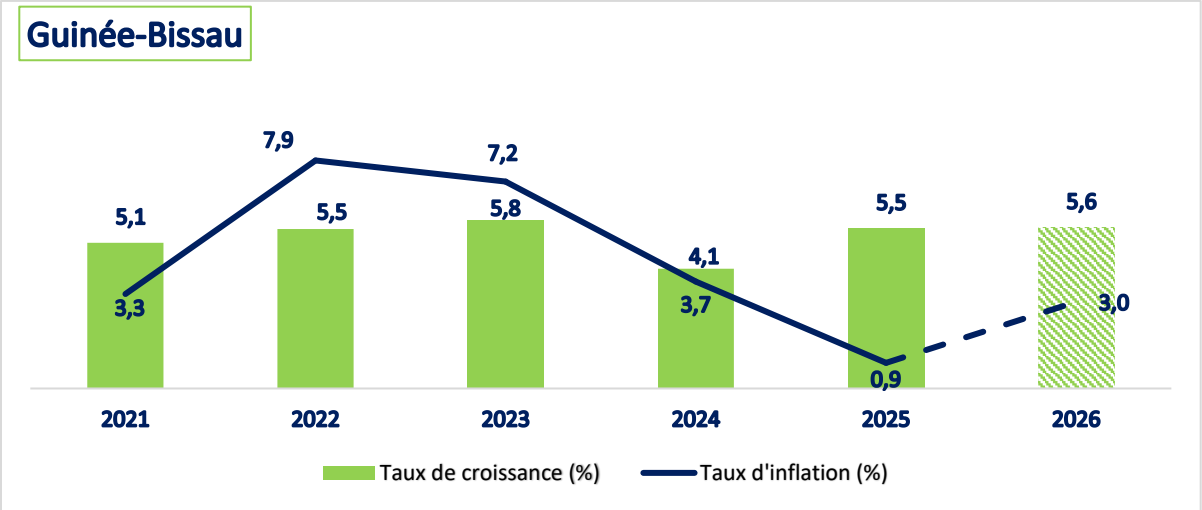
Du côté de la demande, la croissance en 2025 serait portée, principalement, par les exportations et la consommation finale. Les exportations augmenteraient de 37,3%,

après -15,4% en 2024, sous l'effet des exportations de noix de cajou (+37,7%). La consommation finale enregistrerait une hausse de 5,0% contre 3,0% en 2024, en lien avec une augmentation de sa composante privée de 6,2%, celle publique baissant de 0,7%. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) croîtrait de 2,7%, en lien principalement avec sa composante publique (+9,1%), celle privée augmentant de 0,5%. Les importations de biens et services enregistreraient une croissance de 4,0% après 2,4% en 2024.

Au total, en 2025, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB s'établiraient, respectivement, à 4,7 points, -3,0 points et 3,8 points.

En 2025, le taux d'investissement s'établirait à 22,8% contre 21,7% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute serait de 13,9% contre 11,2% en 2024.

Graphique 5 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2021-2026**



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 se situerait à 0,9% contre 3,7% en 2024, sous l'effet, principalement, de la hausse des prix des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+5,3%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,8%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2,4%),« Restaurant et hôtel » (+2,2%) et « Transport » (+1,9%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse des prix des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité » (-15,8%), « Enseignement » (-1,5%) et « Santé » (-1,4%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat, en 2025, se caractériserait par une réduction des déficits.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 23,0% pour se situer à 14,4% du PIB contre 12,9% en 2024. Cette évolution s'expliquerait par une augmentation de l'ensemble des composantes.

Les recettes fiscales progresseraient de 20,6%, portant le taux de pression fiscale à 8,9% contre 8,1% en 2024, en liaison avec, entre autres, la poursuite de la dynamique du recouvrement des impôts et la rationalisation des exonérations fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 2,4% en 2025, après la baisse de 6,1% observée en 2024 pour représenter 2,0% du PIB contre 2,1% un an plus tôt. Les dons

progresseraient de 47,0% pour représenter 3,5% du PIB après 2,6% en 2024, soutenus, principalement, par les dons programmes.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 0,9% pour se situer à 19,2% du PIB contre 21,0% en 2024. Les dépenses courantes seraient en baisse de 2,8%, sous l'effet de la contraction des transferts et subventions (-24,6%). La charge des intérêts de la dette progresserait de 19,8% et la masse salariale de 5,6%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 12,1% sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, celles extérieures étant attendues en baisse.

Au total, à fin décembre 2025, le déficit budgétaire global, dons compris, se réduirait de 3,2 points de pourcentage par rapport à 2024 pour se situer à 4,9% du PIB. En ce qui concerne le déficit budgétaire global hors dons, il ressortirait à 8,4% du PIB contre 10,8% une année plus tôt.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 80,5% contre 82,7% en 2024, soit une baisse de 2,2 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale baisserait de 59,0% pour représenter 44,4% des recettes totales contre 126,4% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse du service de la dette intérieure de 64,8%, sa composante extérieure pouvant augmenter de 10,5%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 79,1% du total du service de la dette publique.

En 2025, le solde global ressortirait excédentaire à 16,1 milliards, en lien avec l'atténuation du déficit courant (-4,0 pdp) du fait notamment de la hausse des exportations de noix de cajou.

S'agissant de la situation monétaire, la masse monétaire ressortirait en hausse de 7,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2024, pour se chiffrer à 564,2 milliards.

Cette hausse de la masse monétaire, serait portée par la consolidation attendue des AEN des institutions de dépôt de 16,1 milliards et de celle des créances intérieures (+14,7 milliards). L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, progresserait de 5,2 milliards. Les créances sur l'économie augmenteraient de 9,5 milliards ou +6,2%, pour s'établir à 161,4 milliards à fin décembre 2025.

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -4,9% contre -8,1% en 2024 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 0,9% contre 3,7% en 2024 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** serait de 80,5% contre 82,7% en 2024 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** se situerait à 47,5% contre 54,3% en 2024 ;

- **Le taux de pression fiscale** serait de 8,9% contre 8,1% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 55,1% contre 55,7% en 2024. Rapportée au PIB nominal total, cette part serait de 8,2% en 2025, après 8,7% un an plus tôt.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,713 en 2024 contre 0,710 en 2023, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits, notamment, la noix de cajou. Sur les trois (3) dernières années, le niveau de concentration s'est accru.

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n° 02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Guinée Bissau a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières 2026-2030 à la Commission, le 27 octobre 2025.

Principaux éléments des perspectives

Le Plan National de Développement (PND) 2025-2034 constitue le référentiel en matière de développement économique et social de la Guinée-Bissau.

Conformément aux orientations et aux actions prévues dans le PND, l'Etat compte accélérer les réformes et la mise en œuvre des projets pour créer un environnement macroéconomique stable et incitatif, améliorer le système de santé selon les normes internationales et promouvoir un développement économique inclusif et durable.

Le Programme économique et financier, adopté le 30 janvier 2023 pour une durée de trois (3) ans, vise à soutenir les réformes du Gouvernement en vue de parvenir à stabiliser l'économie, renforcer la gouvernance et établir un bilan solide de la mise en œuvre des politiques. Le pays compte poursuivre les mesures prévues dans le cadre de ce programme.

Ainsi, la stabilité macroéconomique, l'inclusivité de la croissance, le renforcement de la gestion des finances publiques, notamment, l'amélioration du niveau des recouvrements des ressources intérieures, la maitrise des dépenses publiques et la gestion saine et prudente de la dette publique seront au cœur des actions du Gouvernement sur la période 2026-2030.

Les principaux objectifs poursuivis sont ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 5,7% ;
- parvenir à la consolidation budgétaire à partir de 2028 ;
- ramener l'encours de la dette publique rapporté au PIB à 70% en 2030.

Le Gouvernement poursuivra les actions visant le renforcement de la productivité agricole en vue d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que

l'intensification des travaux d'infrastructures routières et énergétiques au niveau national.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,7% en moyenne, sous l'effet de l'amélioration du niveau de production de la pêche (+7,1%), de l'agriculture vivrière (+4,1%), notamment, dans la production de riz et de la noix de cajou (+3,6%). Le secteur secondaire croitrait de 9,4% en moyenne tiré principalement par les BTP (+11,3%), les industries manufacturière (+9,8%) et les activités extractives (+8,8%). Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée serait entrainée par l'évolution de celle des autres secteurs mais également par sa dynamique interne pour progresser de 5,7% en moyenne.

Le secteur tertiaire serait la principale source de croissance sur la période de projection avec une contribution moyenne de 2,9 points, suivi du secteur secondaire (1,6 point) et du secteur primaire (1,2 point).

En matière fiscale, et en cohérence avec le Programme économique et financier, les réformes porteront, entre autres, sur l'amélioration de l'efficacité des régies financières et douanières à travers : (i) l'interconnexion entre les services des administrations fiscales ; (ii) la migration vers « SYDONIA World » ; (iii) l'élargissement de la facture normalisée à tous les contribuables ; (iv) l'acquisition et l'installation de scanners dans le port et dans les différentes frontières et (v) la réduction des exonérations fiscales et douanières.

Au niveau des dépenses, les actions suivantes seront intensifiées : (i) le fonctionnement du Comité de trésorerie en vue d'assurer la régularisation des dépenses à temps ; (ii) le contrôle et la transparence de toutes les dépenses non salariales et (iii) les activités du comité de haut niveau chargé de l'opérationnalisation de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor. En outre, à l'exception des salaires et du service de la dette, toutes les dépenses seront soumises à l'autorisation préalable du Premier Ministre.

Ainsi, sur la période 2026-2030, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 7,9% pour représenter 14,7% du PIB en 2030. Le taux de pression fiscale croîtrait progressivement pour passer de 9,1% en 2026 à 10,0% en 2030. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils seraient contenus pour représenter 17,2% du PIB en moyenne. Au total, le déficit budgétaire global se réduirait pour se situer en moyenne à 2,7% du PIB sur la période. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2028 avec un déficit de 2,7% du PIB.

En rapport notamment avec l'engagement du Gouvernement de ne privilégier que les nouveaux emprunts concessionnels, le ratio de la dette publique total sur le PIB se réduirait pour se situer à 70,0% en 2030.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2026-2030 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec les indicateurs du Programme économique et financier appuyé par le FMI.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques présente une amélioration continue sur la période 2026-2030. Cependant la consolidation budgétaire interviendrait après 2027.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance économique de 5,7%, en moyenne, semble réaliste en liaison avec la mise en œuvre satisfaisante des mesures du programme économique et financier en cours ainsi que la poursuite de l'intensification des travaux d'infrastructures routières et énergétiques. Cependant, l'accent devrait être mis sur la qualité des investissements publics. En outre, des efforts pour la normalisation des exportations de noix de cajou et la préservation d'un climat socio-politique apaisé seront nécessaires pour garantir la réalisation des objectifs de croissance. En vue de contenir l'évolution du taux d'inflation, il serait indispensable de rendre effectif les investissements prévus dans la production de riz.

Au niveau des finances publiques, l'une des réformes phares du programme économique et financier est l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Cependant, sur toute la période de projection, le taux de pression fiscale s'inscrirait sur une faible progression avec un taux moyen de 9,7%. En outre, le niveau projeté des dons, notamment, après la fin du programme économique et financier, se situe au-delà des ressources mobilisées au cours de ces dernières années, dans un contexte mondial marqué par l'amenuisement de l'aide publique au développement.

En ce qui concerne les dépenses courantes, la masse salariale augmenterait en moyenne de 3,3%, reflétant les résultats de la stratégie de maitrise de la masse salariale et la dynamique intrinsèque de ce poste de dépense, notamment, l'effet des revalorisations indiciaires et des entrées nettes des nouveaux fonctionnaires en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

La variation moyenne de la dette en pourcentage du PIB est de 3,1 points tandis que le déficit moyen sur la période est 2,7% du PIB. Il ressort donc un écart raisonnable de 0,4% du PIB entre la variation de la dette et le déficit qu'elle finance.

En somme, l'évolution du solde budgétaire global envisagé qui resterait déficitaire sur toute la période semble réaliste. Il en est de même de l'évolution de la dette qui en découle. En effet, le taux d'endettement baisserait de 8,8 points de pourcentage sur la période sous revue pour se situer à 70,0% en 2030 grâce à une croissance moyenne du PIB nominal de 7,3% plus forte que la croissance moyenne de la dette de 4,4%. Il serait donc nécessaire que des efforts soient faits pour réaliser les objectifs de croissance économique et de déficit budgétaire par l'amélioration du niveau de mobilisation de ressources intérieures afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme.

Les principaux risques à considérer sont, notamment, la persistance des tensions géostratégiques, la volatilité des cours des matières premières, les effets du changement climatique, l'instabilité socio-politique et le retard dans l'exécution des projets d'investissement et des réformes structurelles.

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme de la Guinée-Bissau sur la période 2026-2030 révèle un bon profil des indicateurs macroéconomiques. Toutefois, au niveau des finances publiques et de la dette, la faiblesse structurelle du taux de pression fiscale et le niveau relativement élevé du taux d'endettement pourraient compromettre les ambitions de développement du pays.

En vue d'atteindre les objectifs de développement contenus dans les différents documents de référence et assurer la consolidation budgétaire au plus tard en 2028, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités bissau-guinéennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- le maintien d'un environnement sociopolitique apaisé pour le développement des activités économiques ;
- la diversification de la base productive et le développement de la chaine de valeur dans le secteur de la noix de cajou ;
- la qualité des investissements publics notamment dans les secteurs routiers et énergétiques ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-8,1	-3,4	-4,9	-3,4	-3,2	-2,7	-2,1	-2,2
Taux d'inflation	3,7	≤3,0	0,9	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	82,7	76,2	80,5	78,8	77,1	74,8	72,3	70,0
Masse salariale/Recettes fiscales	54,3	49,7	47,5	44,9	41,7	38,9	35,5	34,7
Taux de pression fiscale	8,1	8,4	8,9	9,1	9,5	9,7	10,1	10,0
Taux de croissance du PIB	**4,1**	**5,7**	**5,5**	**5,6**	**5,7**	**5,7**	**5,7**	**5,9**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions *révisées)*

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2025, l'économie malienne enregistrerait une croissance de 6,1% après 5,0% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue du secteur secondaire. Le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2025 contre 3,2% en 2024.

La situation des finances publiques se caractériserait par un solde budgétaire global qui ressortirait à -2,7% du PIB en 2025 contre -2,2% en 2024.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 2,9% du PIB en 2025 contre 3,9% en 2024.

Concernant la situation monétaire, la masse monétaire ressortirait à 5.217,7 milliards à fin décembre 2025, en progression de 8,4% (+403,4 milliards) par rapport à fin décembre 2024.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2025, le taux de croissance économique ressortirait à 6,1% contre 5,0% en 2024 (cf. graphique 6). Cette progression serait portée par le dynamisme du secteur secondaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 4,5%, après une croissance de 8,2% en 2024, sous l'effet d'une pluviosité satisfaisante, confortée par les actions visant à renouer avec les performances agricoles en vue d'assurer durablement la souveraineté alimentaire et d'améliorer les revenus des producteurs. La croissance de l'agriculture vivrière devrait ressortir à 4,9%, en lien notamment, avec un retour progressif de la sécurité dans certaines zones à fort potentiel de production agricole et l'intensification des cultures de contre-saison en particulier dans la zone de l'office du Niger. La production du coton attendu également à 3,9% contre 12,7% et l'égrenage du coton à 2,2% contre 18,3%. Le relâchement prévu du rythme de croissance de la branche « culture de coton » est en partie imputable au retard accusé dans la mise à disposition des intrants aux producteurs avec comme effet induit la réduction de la superficie emblavée prévue initialement et l'infestation des champs de coton par des insectes nuisibles (jassides) à quelques endroits. L'élevage bénéficierait de l'abondance du pâturage et des opportunités offertes en termes de valorisation des filières lait, cuirs et peaux pour atteindre une croissance de 5,2%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 10,3% contre une baisse de 3,3% en 2024. La hausse de la valeur ajoutée du secteur secondaire est impulsée principalement par les activités minières et la production d'électricité. La croissance de la branche « extraction des minerais métalliques » est estimée à 16,1% en 2025 contre une baisse de 13,1% en 2024. La production d'électricité serait en hausse de 8,2% tandis que l'extraction de minerais métalliques augmenterait de 4,9% contre une contraction de 13,4% en 2024. La performance des activités extractives serait en liaison avec l'entrée en production d'une mine de lithium au cours du dernier trimestre 2024. La production de lithium à fin octobre 2025 est de 356 766 tonnes.

Le taux de croissance du secteur tertiaire progresserait de 5,5% contre 6,6% en 2024. Cette hausse serait soutenue, notamment, par la bonne tenue des branches « Information et communication » (+10,5%), « Hébergement et restaurant » (+7,5%), atténuée par la décélération des branches « Commerce » (+5,1%) et « Transports, entreposage et services des auxiliaires de transport » (+3,5%). La baisse du rythme de progression de la valeur ajoutée du commerce et du transport est imputable en

partie respectivement à la restriction de vente de carburant liée à de mesures de sécurité et à l'état défectueux de certaines routes les plus fréquentées.

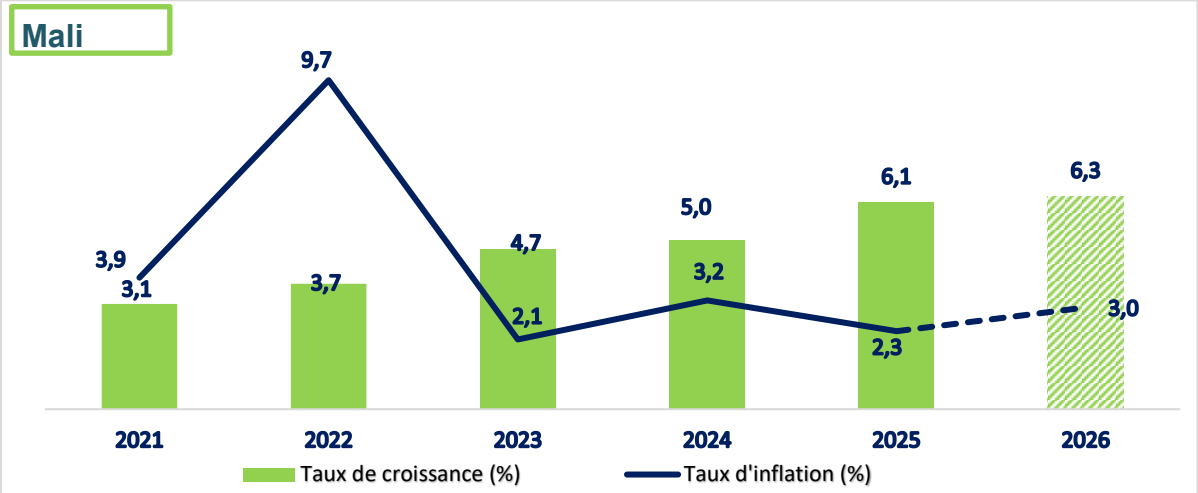
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 1,4 point, 2,0 points et 2,7 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 4,5%, sous l'effet de la hausse aussi bien de la composante publique (+4,3%) que privée (+4,5%). La FBCF progresserait de 5,0%, en liaison avec l'accroissement de la composante publique de 3,3% et de celle privée de 6,0%. S'agissant des échanges extérieurs en 2025, les exportations de biens et services augmenteraient de 14,9% et les importations de biens et services progresseraient de 12,1%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 4,0 points, 2,7 points et -0,6 point.

Le taux d'investissement global se situerait à 20,1% en 2025 contre 19,9% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est attendu à 16,1% en 2025 contre 14,8% en 2024.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2021-2026



Source : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 2,3% en 2025 contre 3,2% en 2024. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par les hausses des prix au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz » (+14,6%), « Information et communication » (+12,4%), atténuées par la baisse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-8,4%), « Santé » (-6,9%) et «Transport» (-5,0%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 se caractériserait par une détérioration du déficit budgétaire global.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 9,6% pour représenter 18,9% du PIB en 2025 contre 18,8% en 2024. Les recettes fiscales enregistreraient un accroissement de 6,5% induisant un taux de pression fiscale de 13,2% contre 13,5% en 2024. Les recettes non fiscales baisseraient de 32,9% pour représenter 0,9% contre 1,4% du PIB en 2024. Quant aux dons, ils augmenteraient de 283,6% pour ressortir à 0,4% contre 0,1% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 12,0% pour représenter 21,6% du PIB en 2025, après 21,0% en 2024. Cette évolution serait tirée aussi bien par les dépenses courantes que celles en capital. L'augmentation des dépenses courantes (+6,1%) s'expliquerait par l'accroissement des transferts et subventions (+14,7%), de la masse salariale (+9,6%), les intérêts de la dette enregistrant une baisse (-5,8%). Les dépenses en capital progresseraient de 30,8% après une hausse de 20,1% en 2024 pour représenter 4,2% du PIB en 2025 contre 3,4% en 2024.

Au total, le solde budgétaire global dons compris s'établirait à -2,7% du PIB contre -2,2% en 2024. Le déficit global hors dons ressortirait à 3,1% du PIB contre 2,3% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 40,9% contre 41,9% en 2024. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 12,4% pour représenter 34,6% des recettes totales contre 33,2% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette extérieure de 36,1% et de sa composante intérieure de 6,7%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 76,7% du total du service de la dette publique.

En 2025, les échanges extérieurs du Mali se caractériseraient par un solde global excédentaire de 61,3 milliards essentiellement imputable à la réduction du déficit courant (-1,0 point de PIB) modérée toutefois par le repli des entrées nettes au titre du compte financier.

Concernant la situation monétaire, la masse monétaire ressortirait à 5.217,7 milliards à fin décembre 2025, en progression de 8,4% (+403,4 milliards) par rapport à fin décembre 2024.

Ce renforcement de la masse monétaire s'expliquerait par la consolidation des créances intérieures (+401,5 milliards ou +7,1%) et des AEN (+61,3 milliards ou +20,9%). Le dynamisme des créances intérieures serait principalement porté par la hausse des créances nettes des institutions de dépôts sur l'APUC de 411,6 milliards, correspondant à une hausse de 22,7%. En revanche, les créances sur l'économie enregistreraient une baisse de 10,1 milliards ou -0,3%.

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -2,7% contre -2,2% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 2,3% contre 3,2% en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'établirait à 40,9% contre 41,9% un an plus tôt ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** serait de 45,4% contre 44,1% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** serait de 13,2% après 13,5% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 32,2% contre 31,2% en 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 7,2% contre 7,1% en 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,820 en 2024 contre 0,823 en 2023, traduisant une forte concentration sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Mali a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2026-2030, le 31 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Mali au titre de la période 2026-2030 s'inscrivent dans le Plan d'action gouvernemental 2025-2026 et du cadre unique de référence des politiques et stratégies de développement du Mali dénommé « Mali Kura ɲɛtaasira ka bɛn san 2063 ma » dont la première phase décennale est la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033).

La SNEDD repose sur un diagnostic approfondi du contexte socio-économique du Mali et s'articule autour de cinq (5) axes majeurs : (i) renforcer la gouvernance, l'État de droit et la cohésion sociale ; (ii) consolider la paix, la sécurité et la stabilité institutionnelle ; (iii) transformer structurellement l'économie à travers l'industrialisation, la diversification productive et le développement du secteur privé ; (iv) promouvoir un développement durable et résilient face au changement climatique ; (v) valoriser le capital humain en investissant dans l'éducation, la santé et la formation professionnelle afin de tirer parti du dividende démographique.

Sur la période 2026-2030, les principaux objectifs macroéconomiques se présentent comme suit :

- réaliser un taux de croissance moyen de 6,5% par an ;
- poursuivre la consolidation budgétaire intervenue en 2024 ;
- accroitre le taux de pression fiscale de 2,0 points de pourcentage pour atteindre 15,6% en 2030 ;
- parvenir à un taux d'endettement de 39,5% en 2030.

Tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation du taux de croissance économique moyen de 6,5% sur la période 2026-2030. En effet, le taux de croissance annuel moyen du secteur primaire serait de 5,8%, profitant de la poursuite des actions dans le cadre de l'intensification de la mécanisation agricole, la sécurisation foncière et l'amélioration de la productivité. La valeur ajoutée du secteur secondaire

progresserait de 6,1% en moyenne par an soutenue, notamment, par la poursuite de la transformation industrielle, en particulier dans les industries agroalimentaires, textiles et extractives. Au niveau du secteur tertiaire, la modernisation des infrastructures et des technologies de l'information ainsi que l'amélioration des services publics permettraient de réaliser un taux de croissance moyen de 7,1%.

L'objectif principal de la politique budgétaire sur la période sous revue demeurerait le renforcement de la soutenabilité budgétaire en évitant de s'écarter durablement des critères de convergence communautaire de l'UEMOA, bien que suspendus temporairement. La politique budgétaire visera comme objectifs de préserver le cadre macroéconomique, de créer les conditions d'une croissance inclusive, vigoureuse et durable de manière à réduire la pauvreté, à stimuler la création de l'emploi.

Le Gouvernement poursuivra ses efforts dans le cadre du renforcement de sa politique d'assainissement de la gestion des finances publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale devant induire l'atteinte de la norme communautaire.

Il s'agit, notamment de : (i) poursuivre la réduction progressive des exonérations et la révision de différents textes, notamment le Code minier, le Code des investissements, le Code général des impôts, le Code des douanes, le Code pétrolier, la loi sur la promotion immobilière, la loi sur les Associations et toute autre législation fiscale ; (ii) poursuivre les efforts d'amélioration de l'administration fiscale, douanière et domaniale en vue d'accroître le rendement des impôts et (iii) améliorer la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques.

Ainsi, sur la période 2026-2030, les recettes totales et dons augmenteraient de 10,5% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 13,6% en 2026 à 15,6% en 2030.

S'agissant des dépenses publiques, elles seraient marquées par une maîtrise des dépenses courantes dont la part au PIB se maintiendrait autour de 12,7% en moyenne sur la période sous revue. Les dépenses en capital resteraient soutenues et représenteraient 7,0% du PIB en 2030 contre 4,4% en 2026.

Au total, la progression des recettes, conjuguée à la maîtrise des dépenses, permettrait de maintenir le déficit budgétaire en dessous de 3%.

Cette évolution favorable du déficit budgétaire, couplée à la dynamique de croissance, contribuerait à contenir l'évolution du taux d'endettement qui passerait de 40,7% en 2026 à 39,5% en 2030.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2026-2030 du Mali est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi de Finances 2026 ainsi que le Plan d'action gouvernemental 2025-2026 et la SNEDD 2024-2033.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale serait en amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, par l'ensemble des secteurs. La réalisation de l'objectif de 6,5% pour le taux de croissance moyen sur la période 2026-2030 serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues.

Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont notamment : (i) la mise en œuvre de la vision 2063, notamment la SNEDD 2024-2033 ; (ii) la poursuite de l'apaisement du climat sociopolitique ; (iii) l'organisation des élections générales dans les meilleures conditions ; (iv) l'intensification de la recherche, de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières et minérales (le lithium, l'uranium, l'or entre autres) et (v) la poursuite de la réalisation des grands chantiers d'infrastructures routières, de transport, de télécommunication et de technologie, des aménagements hydroagricoles, de construction de ponts et d'infrastructures socio-sanitaires.

L'ensemble des réformes structurelles prévues dans tous les secteurs de l'économie devrait impulser la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Toutefois, le sentier de croissance est basé, notamment, sur la réalisation d'un rythme soutenu d'investissements financés sur les ressources internes. Cette hypothèse reste fragile si des mesures fortes ne sont pas prises pour améliorer le taux de pression fiscale. A cela s'ajoutent la volatilité des cours des matières premières et les aléas climatiques qui pourraient affecter négativement la performance du secteur primaire.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global se situerait en dessous de -3,0% du PIB sur la période 2026-2030. Cependant, l'augmentation des dépenses courantes et la faiblesse structurelle de la pression fiscale constituent des facteurs qui pourraient compromettre l'atteinte de cette cible.

Toutefois, des incertitudes pèsent sur ces bonnes perspectives en raison de la persistance de la crise sécuritaire et de la situation socio-politique, des tensions géostratégiques, du durcissement des conditions de financement, de l'évolution des cours des matières premières et des effets du changement climatique.

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières sur la période 2026-2030 montrent que les indicateurs macroéconomiques évolueraient favorablement. Toutefois, ces perspectives resteraient exposées à la persistance de facteurs de risque.

Pour la réalisation des objectifs affichés, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités maliennes à prendre des dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- les actions visant à accroitre l'offre énergétique dans le but d'accroitre les performances du secteur secondaire ;

- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes notamment la masse salariale ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-2,2	-2,9	-2,7	-2,2	-2,2	-2,2	-2,1	-2,1
Taux d'inflation	3,2	≤3,0	2,3	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	41,9	42,6	40,9	40,7	40,0	39,2	39,0	39,5
Masse salariale/Recettes fiscales	44,1	45,4	45,4	43,6	40,7	37,3	34,2	30,7
Taux de pression fiscale	13,5	13,5	13,2	13,6	14,1	14,6	15,2	15,6
Taux de croissance du PIB	**5,0**	**5,7**	**6,1**	**6,3**	**6,1**	**6,6**	**6,7**	**7,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2025, le taux de croissance économique s'établirait à de 6,6% après 10,3% en 2024 en raison d'une bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen serait de -4,5% contre 9,1% en 2024.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui passerait de 4,3% du PIB en 2024 à 3,0% en 2025.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant se situerait à 2,9% du PIB contre 6,1% en 2024.

Comparée à son niveau de décembre 2024, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 251,6 milliards, soit une croissance annuelle de 12,8% à fin décembre 2025.

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique au Niger en 2025 enregistrerait un taux de croissance du PIB réel de 6,6% contre 10,3% en 2024 (cf. graphique 7) tirée par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le secteur primaire connaitrait une croissance de 6,4% en 2025 après 18,1% en 2024. Cette hausse serait particulièrement liée à l'évolution de la branche agriculture qui enregistrerait une croissance de 7,0%, imputable à la bonne répartition de la pluviométrie dans l'espace et dans le temps, combiné aux effets des efforts de soutien au secteur agricole entrepris par le Gouvernement.

La valeur ajoutée du secteur secondaire croîtrait de 6,4% en 2025 contre 13,0% en 2024, sous l'effet de la hausse des branches « Activités extractives » (+6,9%) et « Construction » (+8,2%). En effet, en 2025, les productions de pétrole brut et d'uranium connaitraient des hausses respectives de 5,8% et 15,7%. Quant à la production d'or, elle connaîtrait une hausse de 8,2%, en lien avec l'octroi de nouveaux permis d'exploitation des sites aurifères. La branche « Activités manufacturières » progresserait de 4,0%, en lien avec la bonne tenue de ses sous-branches « Aliments et boissons, tabac » (+6,0%) et « Ciment » (+8,2%). Cette tendance s'expliquerait par la redynamisation de la branche avec les nouveaux investissements, notamment, la création de l'usine de ARAKE SA, de l'usine YJ FER et la réhabilitation des abattoirs (Niamey, Zinder et Maradi). Pour ce qui concerne la branche « Production et distribution électricité, eau et gaz » elle évoluerait de 6,4%, en lien avec les investissements réalisés dans les sous-branches.

Le taux de croissance du secteur tertiaire se situerait à 6,9% en 2025 après 2,0% en 2024. Cette évolution serait imputable au bon comportement de l'ensemble des branches atténuée par la branche commerce (+2,5%). Ainsi, les branches transport, communication et Administrations publiques afficheraient respectivement des taux de 7,3% ; 9,8% et 5,0%.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025 seraient, respectivement, de 2,6 points, 1,3 point et 2,7 points.

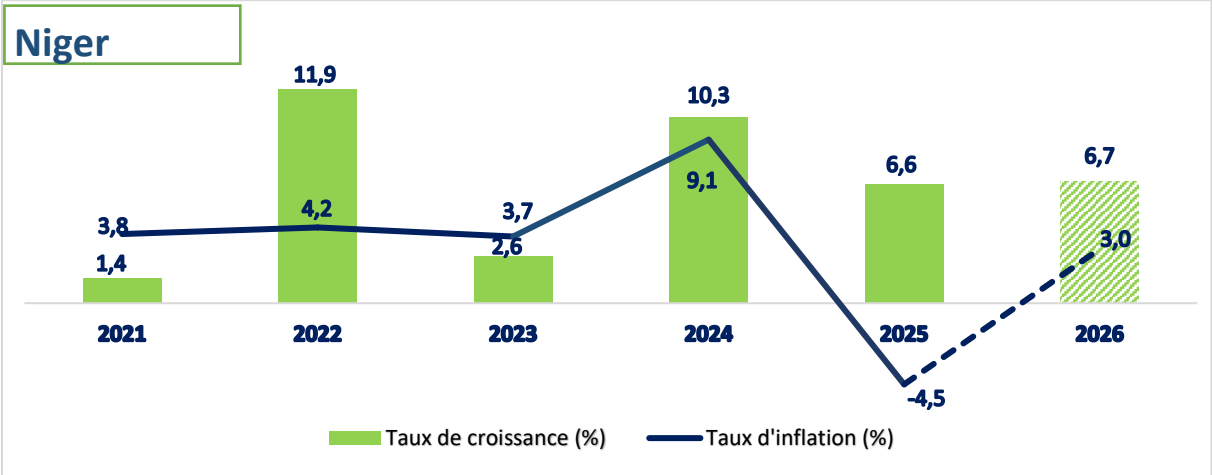
Du côté de la demande, la croissance serait principalement tirée par la consommation finale, les investissements et les exportations de biens et services. La consommation finale enregistrerait une hausse de 4,1%, soutenue par sa composante publique (+8,1%) et dans une moindre mesure par celle privée (+2,9%). Les exportations poursuivraient leur dynamisme avec un taux de 16,8%, en lien avec la poursuite de

l'exportation du pétrole brut. Quant aux importations, elles enregistreraient une faible progression avec un taux de 0,4% contre -14,0% en 2024.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 3,5 points, 1,6 point et 1,5 point.

En 2025, le taux d'investissement global serait de 27,0% après 27,1% en 2024. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il se situerait à 26,1% contre 23,1% en 2024.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2021-2026



Sources : CNPE Niger, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à -4,5% après 9,1% en 2024. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la baisse des prix au niveau des fonctions « Restaurant et services d'hébergement » (-20,9%), les « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,3%), « Information et communication » (-9,6%) et « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-5,7%). Toutefois, les fonctions « Logement, eau, électricité et gaz », « Transport » et « Vêtements et chaussures » enregistreraient des hausses respectives de 3,0%, 2,2% et 2,0%.

En 2025, l'exécution des finances publiques serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en lien avec une meilleure mobilisation des recettes budgétaires et une bonne maîtrise des dépenses publiques.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 35,0% pour représenter 11,3% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 32,0%, en lien avec les réformes engagées par le Gouvernement pour un meilleur recouvrement de la TVA et le relèvement de manière significative du taux de prélèvement fiscal, notamment, l'imposition à un taux de 20% des plus-values des cessions des titres miniers, le rehaussement de 1,5% à 2,5% du taux de l'impôt minimum forfaitaire pour certaines activités. Le taux de pression fiscale s'établirait à 8,3% contre 7,0% en 2024. S'agissant des recettes non fiscales, elles augmenteraient en 2025 de 56,0% pour représenter 1,1% du PIB contre 0,8% en 2024. Quant aux dons, sous l'impulsion des dons projet, ils progresseraient de 38,3% pour représenter 1,8% du PIB en 2025 contre 1,4% du PIB en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 16,7% pour représenter 14,3% du PIB contre 13,5% en 2024, sous l'effet de la hausse de 37,8% des dépenses en capital et de 5,3% des dépenses courantes. L'augmentation des dépenses courantes proviendrait d'une hausse de la masse salariale (+3,1%), des charges d'intérêt sur la dette publique (+2,6%) et des transferts et subventions (+9,9%).

Au total, le solde global, dons compris, s'afficherait à -3,0% du PIB en 2025 contre -4,3% en 2025. Le solde global hors dons passerait de -5,7% du PIB en 2024 à -4,8% en 2025.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 43,2% contre 44,5% en 2024, soit une baisse de 1,3 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 25,2% pour représenter 92,9% des recettes totales contre 99,7% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 35,6%, sa composante extérieure devant baisser de 20,7%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 88,3% du total du service de la dette publique.

Pour l'année 2025, le solde global des échanges extérieurs ressortirait excédentaire à 152,7 milliards, en lien principalement avec l'amélioration du déficit du solde du compte courant (-3,2 points du PIB) consécutive notamment à la hausse des recettes tirées des exportations de pétrole résultant de la pleine production du pipeline.

Comparée à son niveau de décembre 2024, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 251,6 milliards, soit une croissance annuelle de 12,8% à fin décembre 2025.

Cette hausse de la masse monétaire serait liée à la consolidation des AEN de 152,7 milliards, et celle des créances intérieures de 171,4 milliards. Le recours de l'Etat au marché financier régional, soutiendrait les créances nettes sur l'Administration centrale (+225,0 milliards). En revanche, les créances sur l'économie enregistreraient une baisse de 3,9% à fin décembre 2025.

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -3,0% contre -4,3% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à -4,5% contre 9,1% en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB** se situerait à 43,2% contre 44,5% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 35,9% contre 45,9% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** ressortirait à 8,3% contre 7,0% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire stagnerait à 36,2% contre 37,3% en 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 7,1% contre 7,2% en 2024, en baisse de 0,1 point.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,480 en 2024, après 0,390 en 2023, traduisant une concentration sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance irrégulière.

.

2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Niger a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2026-2030 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Sur la période 2026-2030, l'économie bénéficierait des retombées positives de l'exploitation du pétrole et des investissements publics structurants, notamment dans les infrastructures sanitaires et hydro-agricoles, l'éducation ainsi que la promotion du secteur privé.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des reformes, notamment celles contenues dans le PRR 2025-2030 (Programme de Refondation de la République) et celles convenues avec le FMI dans le cadre du Programme Economique et Financier ainsi que celles relatives aux efforts d'amélioration de la qualité, de l'efficacité de la dépense publique et de mobilisation des ressources internes et externes.

Au total, sur la période 2026-2030, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 6,2% ;
- maintenir le déficit budgétaire, dons compris, en dessous de 3,0% du PIB ;
- réduire le taux d'endettement à 41,4% en 2030 ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 13,0% en 2030.

Ainsi, la période 2026-2030 devrait inscrire le Niger dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie. Pour maintenir la dynamique de la croissance, le pays a pris toutes les dispositions pour garantir une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole. A cet effet, une stratégie sur la gestion desdites ressources a été élaborée et la mise en œuvre de cette stratégie fera l'objet d'un suivi dans le cadre des repères structurels du programme économique et financier avec le FMI.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,2% par an en moyenne sur la période sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. La croissance du secteur primaire est projetée en moyenne à 5,5%, sous les effets combinés d'une bonne pluviométrie bien repartie dans l'espace et dans le temps et d'une amélioration de l'efficacité des investissements réalisés dans le cadre de l'atteinte de la souveraineté alimentaire. La bonne tenue de ce secteur impacterait le comportement des branches de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui progresseraient respectivement de 6,0% ; 3,6% et 6,6% en moyenne annuelle sur la période.

Le secteur secondaire afficherait une hausse de 15,5% en 2026. La croissance décélèrerait pour les autres années pour atteindre un rythme de croissance annuel moyen de 7,5%. Cette performance serait liée à la bonne tenue de la branche activités extractives qui progresserait en moyenne de 9,8%, en rapport avec la production pétrolière destinée à l'exportation (+11,3%) et l'extraction d'uranium (+22,7%) de la SOMIDA. Elle serait également renforcée par la hausse de la production de l'électricité

(+7,3%) du fait de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement pour l'indépendance énergétique et la branche construction (+9,0%) en lien avec les travaux d'infrastructure.

Le secteur tertiaire progresserait de 6,3% moyenne annuelle sur la période 2026 à 2030. Cette évolution serait particulièrement tirée par les branches commerce (+7,8%) qui tireraient profit des bonnes performances des secteurs primaire et industriel, transport (+8,2%), notamment le transport du pétrole brut et communication (+6,6%) qui bénéficieraient du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait de 6,6% en moyenne annuelle, tirée aussi bien par sa composante publiques (+7,1%) que privée (+6,4%). La FBCF croitrait à un rythme annuel moyen de 4,9%, soutenue essentiellement par les investissements publics (+7,2%) en rapport avec la consolidation des grands projets, les investissements privés n'ayant progressé que de 3,5%. Les exportations augmenteraient de 6,6% en rapport avec l'exportation du pétrole brut, tandis que Les importations croitraient de 6,4% en moyenne attribuable aux importations des biens d'équipements et intermédiaires dans le cadre de la réalisation des grands ouvrages et les reformes visant la dynamisation du secteur manufacturier.

Concernant la politique budgétaire, la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière permettrait d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+15,0%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 18,6% en moyenne par an, pour atteindre un taux de pression fiscale de13,0% en 2030.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, les efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 13,1% par an, pour porter les dépenses totales à 16,5% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 16,2% en moyenne par an, tandis que les dépenses en capital croîtraient au rythme annuel de 8,0% au cours de la période 2026-2030.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient d'aboutir à un déficit budgétaire moyen de 2,7% du PIB sur la période sous revue. Conséquemment, le taux d'endettement devrait se réduire par rapport à 2025 pour ressortir à 41,4% en 2030.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Niger est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de finances 2026, le Programme de Refondation de la République (PRR 2025-2030) ainsi que le Programme Economique et Financier et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) conclus avec le FMI.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,2% qui serait soutenu par la poursuite des actions du PRR et surtout, par la production de pétrole. Cet objectif semble réalisable sous l'hypothèse d'une évolution favorable des prix sur les marchés internationaux.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une amélioration des recettes fiscales avec un taux de pression fiscale qui atteindrait 13,0% en 2030 et une maîtrise des dépenses courantes. Ces projections maintiendraient la consolidation budgétaire sur toute la période sous revue. Par ailleurs, la baisse du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales de 4,4 points sur cinq (5) ans nécessiterait un effort soutenu de mobilisation des recettes fiscales sur la période sous revue.

Toutefois, en cas de chocs défavorables, notamment, sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire de la production de pétrole et de ses retombées financières.

En outre, les principaux risques à considérer sont, notamment, les menaces sécuritaires, la persistance des tensions géostratégiques, le durcissement des conditions de financements, l'évolution des cours des matières premières et les aléas climatiques.

2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

Sur la période 2026-2030, les perspectives économiques et financières du Niger resteraient favorables avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,2% et une consolidation budgétaire sur toute la période.

Pour atteindre ces résultats, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités nigériennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire et socio-économique propice au développement des activités ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,3	-3	-3	-2,9	-2,8	-2,7	-2,6	-2,5
Taux d'inflation	9,1	≤3,0	-4,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	44,5	46,5	43,2	42,5	41,9	41,8	41,8	41,4
Masse salariale/Recettes fiscales	45,9	36,8	35,9	33,2	31,0	29,5	28,4	28,8
Taux de pression fiscale	7	8,3	8,3	9,9	10,5	11,4	12,5	13
Taux de croissance du PIB	**10,3**	**7,9**	**6,6**	**6,7**	**6,5**	**6,0**	**6,1**	**5,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Niger (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2025, le taux de croissance économique ressortirait à 7,8% contre 6,1% en 2024, porté par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,5% contre 0,8% en 2024.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par un solde budgétaire global de -7,8% du PIB contre -13,4% en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 5,2% du PIB en 2025 contre 12,5% en 2024. Le déficit hors dons passerait de 5,5% du PIB contre à 12,5% en 2024.

En glissement annuel, la situation monétaire serait caractérisée par un renforcement de la masse monétaire de 941,0 milliards ou +9,2%.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2025, l'activité économique est attendue en hausse de 7,8% contre 6,1% en 2024 (cf. graphique 8), en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire devrait se consolider en 2025 à la faveur d'une bonne tenue du sous-secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité et des différentes mesures de soutien des autorités pour renforcer la performance de la production agricole (8,2%), à travers notamment le Plan national d'adaptation (PNA) au changement climatique et l'augmentation du budget alloué à la campagne 2025/2026. Le secteur bénéficierait également de la dynamique des sous-secteurs de l'élevage et chasse (+4,5%) avec la mise en œuvre d'un le Plan national de Développement intégré de l'Élevage (PNDIES). Quant au sous-secteur de la pêche, il devrait se replier légèrement (-1,0%) sous l'effet de la baisse notée dans sa composante artisanale. Au total, l'activité du secteur primaire serait de 6,6% en 2025 contre -3,0% en 2024.

L'activité du secteur secondaire serait de 18,3% contre 18,7% en 2024. Ce dynamisme s'expliquerait principalement par les activités extractives (+77,2%) sous l'impulsion de la production du pétrole et du gaz qui devrait croître de 110,6% (30,5 millions de barils dans la phase 1 de Sangomar et GTA et 30,2 Tbtu de gaz naturel liquéfié dans la phase 1 de GTA). L'activité du secondaire hors hydrocarbures afficherait un taux de croissance projeté à 4,0% en 2025 contre 2,9% en 2024, soutenue par le regain d'activités dans le raffinage, la fabrication de produits chimiques, les autres industries manufacturières ainsi que dans la production d'eau, d'assainissement et de traitement de déchet.

Le sous-secteur du raffinage de pétrole, projeté en hausse de 27,0% en 2025, après un repli de 5,5% en 2024, devrait rester dynamique grâce à la baisse du cours du baril. En parallèle, il bénéficierait également des efforts engagés dans le cadre du processus de modernisation de la Société Africaine de Raffinage (SAR), ainsi que du démarrage en février 2025, de l'approvisionnement de la société en pétrole brut domestique.

En outre, les sous-secteurs de la construction et de la fabrication des matériaux de construction connaitraient des hausses respectives de 2,0% et 1,1%. Ces hausses seraient atténuées par la baisse de l'activité de fabrication de produit chimique de base (-1,4%).

L'activité du secteur tertiaire progresserait de 3,6% en 2025 comme en 2024, attribuable au ralentissement attendu, notamment dans les services de transport et de

télécommunication. Les activités de commerce et de transport enregistreront un taux de croissance de 3,5% et 2,2%, respectivement.

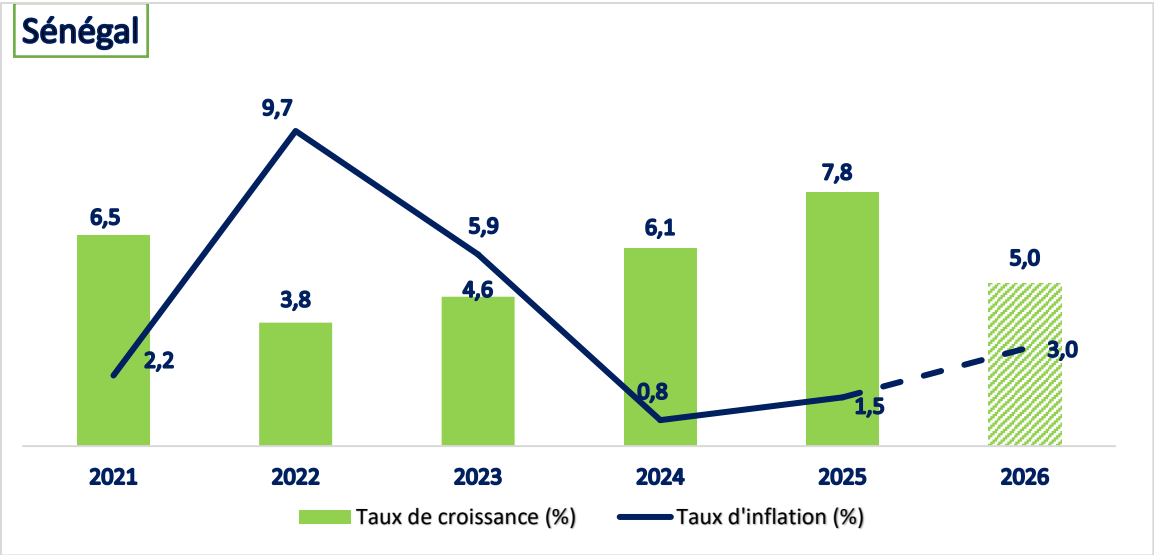
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 0,9 point, 4,7 points et de 2,2 points.

Du côté de la demande en 2025, la consommation finale devrait progresser de 4,6% après 3,2% l'année précédente. Cette situation s'expliquerait par les hausses enregistrées par sa composante publique de 6,8% et privée de 4,2%. La Formation brute de capital fixe (FBCF) progresserait de 1,8% en 2025, après 6,0% en 2024, imputable essentiellement à la hausse de la composante privée (+5,1%), celle publique devrait se replier (-13,4%). Les importations ainsi que les exportations enregistreront les hausses de 8,0% et 35,4%. L'augmentation des exportations serait principalement soutenue par les ventes d'hydrocarbures.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 3,7 points, -0,2 point et 4,3 points.

Le taux d'investissement global s'établirait à 31,1% contre 37,5% en 2024. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 18,7% en 2024 à 18,2% en 2025.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2021-2026



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 ressortirait à 1,5% contre 0,8% en 2024. L'évolution des prix à la consommation s'expliquerait par les hausses des prix des fonctions, notamment celles des « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+9,1%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,4%) et « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,5%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse du prix de la fonction « Information et communication » (-4,9%).

S'agissant des finances publiques, en 2025, l'adoption d'une Loi de Finances Rectificative (LFR) entre dans un contexte marqué par la publication du rapport d'audit de la Cour des Comptes et le ralentissement de la croissance économique. La gestion budgétaire devrait être marquée par les mesures correctives engagées par les

autorités pour prendre en charge l'assainissement des finances publiques et mettre en œuvre les orientations budgétaires en phase avec la Vision Sénégal 2050 et le Plan de redressement économique et social (PRES).

Sur cette base, en 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une réduction du déficit budgétaire en lien avec une hausse des recettes et une baisse des dépenses.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 16,6%, pour représenter 21,6% du PIB contre 20,1% en 2024, en rapport avec les hausses des dons de 123,7% et des recettes non fiscales de 52,8%. Les recettes fiscales enregistreraient également une hausse de 11,0% en lien avec l'augmentation des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital et aux impôts sur les biens et services. Le taux de pression fiscale ressortirait à 18,9% contre 18,6% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 4,6% et se situeraient à 29,4% du PIB contre 33,6% en 2024. Ce repli serait lié à la baisse des dépenses courantes de 5,6% pour représenter 22,9% du PIB contre 26,4% en 2024. Cette baisse s'expliquerait par la contraction des autres dépenses de fonctionnement (-20,6%), les dépenses d'intérêts sur la dette publique et la masse salariale s'inscrivant en hausse respectivement de 28,6% et 4,4%. Les dépenses en capital de 1,1% pour représenter 6,5% du PIB contre 7,1% en 2024.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris représenterait -7,8% du PIB en 2025 contre -13,4% en 2024. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -9,2% du PIB contre -14,1% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 119,6% contre 119,0% en 2024, soit une hausse de 0,6 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 63,3% pour représenter 101,4% des recettes totales contre 70,1% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette intérieure de 106,2% et de sa composante extérieure de 30,8%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 54,5% du total du service de la dette publique.

La situation extérieure de 2025 serait caractérisée par un excédent du solde global de 451,8 milliards, en lien avec l'atténuation du déficit courant (-7,3 points du PIB) subséquente à la hausse des recettes tirées des exportations de pétrole, dont les effets seraient modérés par la baisse des flux enregistrés au niveau du compte financier du fait du repli des investissements directs étrangers ainsi que des tirages publiques nets.

La situation monétaire serait caractérisée par un renforcement de la masse monétaire de 941,0 milliards ou +9,2%.

Ce renforcement serait porté par la consolidation des AEN (451,8 milliards ou +21,3%) et des créances intérieures (665,1 milliards ou +6,4%). L'évolution des créances intérieures serait liée à l'accroissement des créances nettes sur l'Administration centrale (+5,1%) et le renforcement des créances sur l'économie de 480,8 milliards ou +7,1%.

2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -7,8% contre -13,4% en 2024 ;
- le **taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 1,5% contre 0,8% en 2024 ;
- le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 115,4% contre 117,0% en 2024 ;
- le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 36,5% contre 38,9% un an plus tôt ;
- le **taux de pression fiscale** s'établirait à 18,9% contre 18,6% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 49,1% contre 55,4% en 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 13,2%, en baisse de 0,7 point par rapport à 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,239 en 2024, après 0,280 en 2023, traduisant une légère concentration. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'est inscrit sur une tendance irrégulière.

2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Sénégal a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2026-2030 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Le rapport sur les perspectives économique et financières est élaboré dans un contexte de redressement économique et d'assainissement des finances publiques. En effet, les nouvelles autorités ont mis en place un Plan de redressement économique et social (PRES) qui vise à corriger les déséquilibres économiques et relancer l'activité économique. Ce Plan devrait permettre d'assainir progressivement les finances publiques, relancer la machine économique et privilégie une allocation efficiente des ressources publiques vers les secteurs productifs et sociaux. Les dépenses non prioritaires seront progressivement réduites, au profit des investissements à fort impact économique et social.

Les principaux axes de priorisation concernent : (i) le renforcement de la souveraineté alimentaire à travers l'agriculture, l'élevage et la pêche ; (ii) la transition énergétique et

industrielle ; (iii) la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes ; (iv) la protection sociale et l'accès équitable aux services essentiels (éducation, santé, eau, assainissement) et (v) la résilience climatique et territoriale.

La période 2026-2030 serait impactée également par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières qui a démarré en 2024, les réformes engagées par les autorités dans la poursuite des objectifs fixés dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND) ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé et de l'Investissement (SNDSPI).

Les finances publiques bénéficieraient des retombées positives des réformes engagées dans la mobilisation des ressources en renforçant la capacité des régies financières et en élargissant l'assiette fiscale à travers (i) la digitalisation intégrale du système fiscal et douanier ; (ii) la formalisation progressive du secteur informel ; (iii) la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ; (iv) la rationalisation des exonérations fiscales ; et (v) la promotion de nouveaux instruments de financement internes, notamment les emprunts nationaux et les diaspora bonds.

Le Sénégal vient d'adopter l'Agenda national de transformation, à l'horizon 2050, décliné en phases quinquennales à travers la SND dont la première phase couvre la période 2025-2029. La nouvelle Vision est celle d'un « Sénégal Souverain, Juste et Prospère » qui s'articule autour des quatre (04) axes stratégiques suivants : (i) Economie compétitive ; (ii) Capital humain de qualité et équité sociale ; (iii) Aménagement et Développement durable et (iv) Bonne gouvernance et Engagement africain.

Ce nouveau référentiel de politiques publiques permettrait à l'Etat d'assurer des services publics de qualité mais aussi de dynamiser l'initiative privée dans les secteurs productifs en vue d'une croissance forte, endogène et inclusive.

En somme, le Gouvernement continuera d'ancrer sa politique budgétaire autour de la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales, la viabilité financière des projets d'investissements publics avec la redynamisation du Comité National sur la Dette Publique (CNDP) et le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, tout en veillant à l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques.

Au total, sur la période 2026-2030, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- réaliser un taux de croissance annuel moyen de 6,2% ;
- maintenir le déficit budgétaire global, dons compris, en dessous de 3,0% du PIB à partir de 2027 ;
- réduire le taux d'endettement à 86,0% en 2030 ;
- maintenir le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales à 27,0% en moyenne ;
- atteindre un taux de pression fiscale en moyenne à 21,9%.

Ainsi, la période 2026-2030 devrait inscrire le Sénégal dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole et gaz. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie. Pour maintenir la dynamique de la croissance, le Sénégal a pris toutes les dispositions pour garantir une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole et du gaz. A cet effet, la promulgation de la Loi sur la gestion

des ressources d'hydrocarbures en avril 2022 jette les bases pour l'utilisation transparente des revenus qui devraient être tirés de ladite exploitation.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté en moyenne annuelle à 6,2% sur la période. La croissance du secteur primaire se situerait en moyenne à 6,5%, sous l'effet de la dynamique des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui enregistreraient respectivement des hausses moyennes de 7,9%, 3,7% et 1,5%. En particulier, le sous-secteur agricole devrait bénéficier des efforts soutenus de l'Etat visant l'intensification des productions céréalières et vivrières et l'amélioration de la gouvernance du secteur et la mise en œuvre des coopératives agricoles communautaires.

Le secteur secondaire devrait enregistrer un ralentissement, principalement en raison de la baisse attendue de la production d'hydrocarbures, notamment pétrolière. Il connaitrait une croissance attendue de 3,7% sur la période 2026-2030. Le ralentissement de l'activité secondaire en 2026 serait compensé par la performance attendue des branches du secteur secondaire hors industries extractive. Le secteur secondaire devrait également bénéficier des retombées positives liées aux jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) qui devraient stimuler la demande en produits agro-alimentaires et au début de production de la quatrième cimenterie de l'Afrique (CIMAF).

Le secteur tertiaire se renforcerait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il bénéficierait également de la poursuite de la relance de l'activité de l'économie et d'une conjoncture internationale beaucoup plus favorable. En somme, le secteur tertiaire progresserait de 7,2% sur la période 2026-2030. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur, notamment, les services d'hébergement et de restauration (+8,6%), le commerce (+6,9%) et le transport (+9,0%).

Du côté de la demande, la consommation finale se consoliderait en moyenne annuelle de 6,5%. La FBCF progresserait à un rythme annuel moyen de 8,0%. Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en hausse annuelle de 3,9% et 6,3% en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz mais aussi avec la dynamique de production des autres produits.

Concernant la politique budgétaire, la mise en œuvre des réformes notamment la SRMT et la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière permettraient d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+10,7%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 11,6% en moyenne par an, pour atteindre un taux moyen de pression fiscale de 21,8% en 2030.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, les efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 6,5% en moyenne par an, pour porter les dépenses totales à 27,6% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 2,5% en moyenne par an, tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 18,7% par an au cours de la période 2026-2030.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient de réaliser un déficit budgétaire de 3,0% du PIB en 2027 et de le maintenir sur le reste de la période. Conséquemment, le taux d'endettement se réduirait progressivement pour ressortir à 86,0% du PIB en fin de période.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Sénégal est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de Finances, gestion 2025, la Vision Sénégal 2050 et le PRES.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,2% qui serait soutenu par la mise en œuvre de la SND et surtout, par la production de pétrole et de gaz à partir de 2024. L'atteinte de cet objectif reste assujettie principalement à l'intensification de la production des hydrocarbures en 2025 et au-delà, ce qui n'est pas reflété par les prévisions du Sénégal.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une amélioration des recettes fiscales avec un taux de pression fiscale qui se situerait à plus de 20% à partir de 2026. Cette performance ne serait possible qu'avec la mise en œuvre effective des mesures prévues. Dans le même temps, il est attendu une augmentation substantielle des dépenses en capital. Au regard de l'équilibre budgétaire fragile projeté, des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics seraient nécessaires.

Toutefois, en cas de chocs défavorables, notamment, sur les recettes, ou de retards dans l'adoption d'un nouveau programme économique et financier appuyé par les bailleurs de Fonds, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire de la production de pétrole et de ses retombées financières.

Par ailleurs, la réduction progressive du taux d'endettement appelle à la mise en œuvre effective du Plan de redressement économique et social qui vise à corriger les déséquilibres économiques et relancer l'activité économique. Dans ce cadre, la politique d'endettement public devrait viser à préserver la soutenabilité de la dette tout en garantissant le financement des priorités nationales.

Dans cette perspective, les principaux risques portent notamment sur la persistance des tensions géostratégiques, le durcissement des conditions de financement, l'évolution des cours des matières premières et les effets du changement climatique.

2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2025, l'activité économique progresserait de 7,8% contre 6,1% en 2024, dans un contexte d'évolution modérée des prix. Le solde budgétaire global, dons compris, représenterait -7,8% du PIB en 2025 contre -13,4% en 2024.

Sur la période 2026-2030, le taux de croissance économique moyen se situerait à 6,2%. Ces perspectives favorables seraient sous-tendues par la poursuite des grands chantiers d'investissements publics que sont, notamment, (i) les Grands Transferts

d'Eau (GTE), (ii) le Réseau Gazier du Sénégal (RGS), (iii) les agropoles (centre et sud), (iv) le Projet de renforcement de la résilience des écosystèmes du Ferlo (PREFERLO), (v) les projets des ports (Ndayaan, Sendou et Ziguinchor), (vi) l'extension de l'AIBD et la construction de trente mille logements. Une consolidation budgétaire est attendue à compter de 2027.

Pour conforter les acquis et réaliser ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités sénégalaises à prendre les mesures visant à poursuivre :

- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- les négociations avec le FMI pour parvenir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier.

<u>Tableau 8</u> *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-13,4	-7,1	-7,8	-5,4	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	0,8	≤3,0	1,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	119,0	86,8	119,6	121,2	115,7	109,1	102,9	86,0
Masse salariale/Recettes fiscales	38,9	34,4	36,5	30,0	28,6	27,0	25,3	24,0
Taux de pression fiscale	18,6	19,3	18,9	22,1	21,9	21,8	21,9	21,8
Taux de croissance du PIB	**6,1**	**8,8**	**7,8**	**5,0**	**6,1**	**6,6**	**6,8**	**6,5**

Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2025, le taux de croissance économique se situerait à 6,2% contre 6,5% un an plus tôt, tiré par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen s'afficherait à 0,3% contre 2,9% en 2024.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 2,8% du PIB en 2025 contre 5,2% en 2024.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 3,7% du PIB en 2025 contre 2,9% en 2024.

La masse monétaire augmenterait de 4,0% en glissement annuel, pour s'établir à 3 144,8 milliards à fin décembre 2025, après une hausse de 8,7% enregistrée à fin décembre 2024.

2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2025 serait de 6,2% contre 6,5% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs (cf. graphique 9).

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 6,1% en 2025 contre 6,0% en 2024, en lien avec les différentes mesures de soutien du Gouvernement. Cette croissance serait tirée principalement par les hausses des branches « Agriculture » et « Elevage et chasse », respectivement de 5,7% et 6,1%. La valeur ajoutée de la branche « Sylviculture et exploitation des forêts » progresserait de 3,4% et celle de la branche « Pêche et aquaculture » augmenterait de 22,6% en 2025.

Le secteur secondaire poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 5,3% en 2025 contre 7,4% en 2024. Cette hausse serait soutenue par la bonne tenue des activités au sein des branches industrielles, en particulier la « Fabrication de produits alimentaires » (+10,8%), la « Fabrication de boissons » (+12,0%), les « Autres industries manufacturières » (+19,2%), ainsi que les « Activités extractives » (+4,0%). La performance du secteur serait liée essentiellement à la consolidation de la demande intérieure, à l'amélioration des capacités de production et aux effets positifs des mesures de soutien de l'Etat.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire se situerait à 6,5% en 2025 contre 6,3% en 2024, sous l'effet essentiellement des hausses des activités des branches « Activités immobilières » (+11,0%), « Activités financières et d'assurance » (+6,9%), « Commerce » (+6,3%) et « Transports et entreposage » (+5,9%).

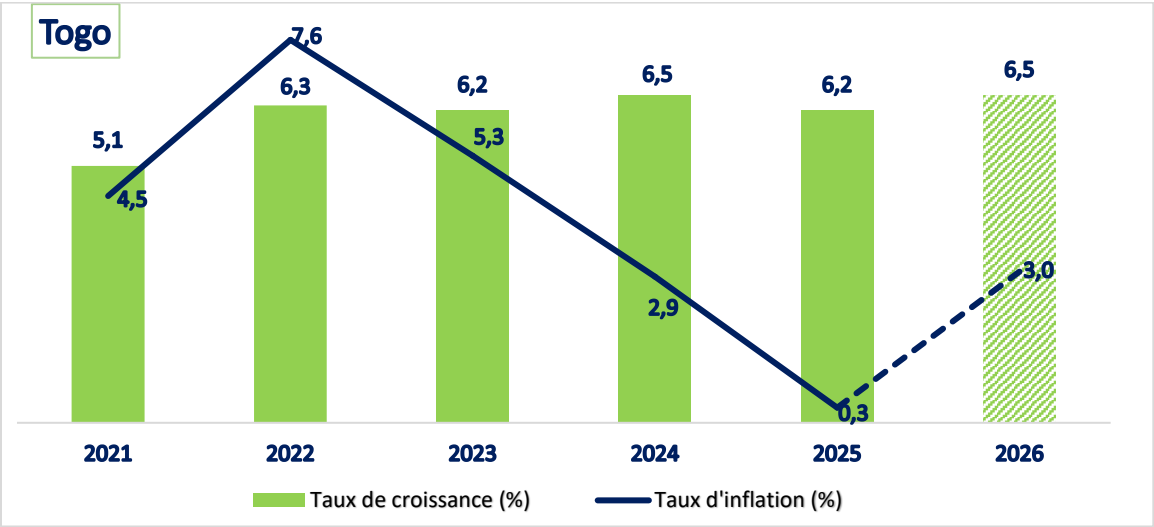
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025 seraient, respectivement, de 1,2 point, 1,1 point et 3,9 points.

Du côté de la demande, la croissance économique en 2025 serait portée principalement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 6,5% contre 5,2% en 2024, sous l'effet notamment, des hausses respectives de ses composantes privée et publique de 6,9% et 4,3%. La FBCF progresserait de 8,0% contre 14,4% en 2024, en rapport avec l'augmentation des composantes privée (+11,7%) et publique (+3,6%). Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations augmenteraient respectivement de 5,8% et 5,9%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 seraient respectivement de 5,5 points, 1,2 point et -0,5 point.

En 2025, le taux d'investissement ressortirait à 26,4% contre 26,0% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 17,3% en 2025 contre 16,5% en 2024.

Graphique 9 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2021-2026**



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'afficherait à 0,3% contre 2,9% en 2024. Ce niveau s'expliquerait essentiellement par la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité et gaz » (+4,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,5%), « Restaurants et services d'hébergement » (+2,9%), et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,6%), atténuée par les baisses des prix des fonctions « Loisirs, Sport et Culture » (-4,8%), « Transports » (-2,1%) et « Vêtements et chaussures » (-1,7%).

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global, en relation avec une augmentation des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2025 augmenteraient de 15,8% pour représenter 18,6% du PIB, après 17,4% en 2024, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+9,4%) et de celle des dons (+70,1%). La hausse des recettes totales proviendrait principalement de l'augmentation des recettes fiscales de 15,9%. Le taux de pression fiscale se situerait à 14,9% contre 13,9% en 2024. Les recettes non fiscales, quant à elles, connaîtraient une baisse importante de 43,3% pour ressortir à 0,9% du PIB, après 1,7% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 2,5% en 2025, après une baisse de 0,3% en 2024, pour représenter 21,4% du PIB. Cette évolution serait impulsée principalement par les dépenses d'investissement (+16,7%), sous l'effet de la poursuite de la mise en œuvre des projets d'infrastructures contenus dans la Feuille de route Gouvernementale « Togo 2025 ». S'agissant des dépenses courantes, elles connaîtraient une diminution de 3,3% par rapport à l'exécution de 2024 en lien avec la baisse des dépenses de biens et services de 16,6% et des intérêts de la dette publique de 4,5%. Quant à la masse salariale, elle augmenterait de 13,5%.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris rapporté au PIB se réduirait de 2,4 points pour s'établir à 2,8% en 2025 contre 5,2% en 2024. Le déficit budgétaire global hors dons serait de 5,7% du PIB contre 7,0% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 62,6% contre 65,3% en 2024, soit une baisse de 2,7 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 10,1% pour représenter 79,6% des recettes totales contre 79,1% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 56,8%, sa composante intérieure pouvant baisser de 0,3%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 74,1% du total du service de la dette publique.

En 2025, le solde global des transactions extérieures du Togo afficherait un excédent global de 162,4 milliards, en lien avec la hausse des flux de capitaux au titre des tirages publics nets.

Au niveau de la situation monétaire, la masse monétaire augmenterait de 4,0% en glissement annuel, pour s'établir à 3.144,8 milliards à fin décembre 2025, après une hausse de 8,7% enregistrée à fin décembre 2024. Ce ralentissement du rythme de progression pourrait s'expliquer par celui des créances intérieures (+2,4% contre 16,9%). Les créances nettes sur l'APUC ressortiraient en hausse de 70,9 milliards tandis que les créances sur l'économie enregistreraient une baisse de 0,9%..

2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -2,8% contre -5,2% en 2024 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 0,3% contre 2,9% en 2024 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 62,6% contre 65,3% en 2024 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 33,8% contre 34,6% en 2024 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 14,9% contre 13,9% en 2024.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2025, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 69,4%, en hausse de 1,2 point par rapport à 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 15,6%, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2024.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,165 en 2024 contre 0,382 en 2023. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2026-2030

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme, le 30 octobre 2025.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives s'inscrivent dans la poursuite du cadre de référence des actions de développement qui est la Feuille de route Gouvernementale (FdR) 2021-2025. Elle a pour vision « un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable » et est bâtie autour de trois (03) axes stratégiques interdépendants à savoir : (i) renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale, et consolider la paix ; (ii) dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; et (iii) moderniser le pays et renforcer ses structures.

A moyen terme, la stratégie de croissance du Togo s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre des engagements au titre du programme économique et financier conclu avec le FMI, soutenu par un accord de financement au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) sur la période 2024-2027. Cette stratégie repose sur la promotion des secteurs à forte valeur ajoutée, porteurs d'emplois et d'innovation, identifiés comme leviers de transformation structurelle. Les principales mesures de politique économique visent à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, garantir une croissance inclusive et renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Les principaux objectifs sur la période 2026-2030 sont déclinés ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance du PIB moyen de 6,7% par an ;
- maintenir l'inflation sous le seuil communautaire de 3%, garantissant un environnement macroéconomique stable et prévisible ;
- veiller à la consolidation budgétaire sur la période avec un déficit budgétaire global inférieur à 3% du PIB ;
- réduire le taux d'endettement de 9,0 points de pourcentage pour le situer à 51,3% en 2030, avec un risque de surendettement modéré ; et
- atteindre un taux de pression fiscale de 15,2% en 2030.

En ce qui concerne le secteur réel, du côté de l'offre, le taux de croissance du secteur primaire augmenterait en moyenne de 5,7% par an. La croissance serait tirée essentiellement par les branches « Agriculture », « Elevage et pêche » et dans une moindre mesure par les branches « Sylviculture, exploitation forestière » et « Pêche et aquaculture ». Le dynamisme du secteur primaire serait impulsé par le renforcement du soutien du Gouvernement à l'agriculture à travers le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Pro-MIFA) et la mise à disposition d'intrants agricoles, la poursuite du programme de réalisation des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP), l'amélioration de l'accès aux facteurs de

production (intrants, mécanisation, irrigation), la modernisation des infrastructures de production et la promotion de l'innovation technologique couplée à une formation professionnelle intégrant les meilleures techniques agricoles.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait en moyenne de 7,4% par an. Dans le secteur industriel, le Gouvernement ambitionne au cours de la période sous-revue d'augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut. Pour ce faire, il compte poursuivre l'exécution des projets structurants définis dans le cadre d'une nouvelle Politique Nationale de l'Industrie (PNI) inscrite dans la Vision « Togo Industriel 2040 ». Cette politique est axée sur : (i) le développement des filières industrielles prioritaires, (ii) l'amélioration des facteurs de compétitivité, (iii) le renforcement des capacités humaines, de l'innovation et de la gouvernance et (iv) l'industrialisation durable et inclusive. De ce fait, les branches « Fabrication de produits alimentaires », « Construction », « Activités extractives », « Fabrication de boissons », « Production et distribution d'eau, assainissement » et « Production et distribution d'électricité et de gaz », verraient leurs activités renforcées.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire pour croître en moyenne de 6,8% par an. Concernant ses branches, les hausses les plus élevées seraient enregistrées au niveau des activités de commerce (+6,5%) et des transports et entrepôts (+6,1%). Le commerce bénéficierait du dynamisme des activités agricoles et manufacturières. La poursuite de la modernisation du Port Autonome de Lomé, le renouvellement du parc automobile et l'élargissement du réseau routier seraient favorables à l'évolution des activités de transport. En outre, les branches « Activités immobilières », « Activités d'administration publique », « Information et communication » seraient performantes. La digitalisation des processus administratifs et la modernisation du service de l'administration conforteraient la branche des « Activités d'administration publique ».

S'agissant de la demande globale, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait en moyenne de 6,2% par an sous l'effet conjugué de la hausse de 6,6% de sa composante privée et de 3,2% de celle publique. La hausse de la consommation privée s'expliquerait par l'amélioration des revenus des ménages en lien avec la bonne tenue de l'agriculture et le bénéfice des actions sociales du Gouvernement pour réduire la vulnérabilité des ménages. La hausse de la consommation finale publique serait liée, entre autres, à la poursuite des efforts de l'État en matière de services sociaux. La FBCF augmenterait en moyenne annuelle de 8,0%, tirée par la composante privée (+10,0%) qui profiterait de l'amélioration du climat des affaires et d'un recours plus accru aux PPP et la composante publique (+5,2%). Les exportations progresseraient en moyenne de 6,4% l'an, tandis que les importations augmenteraient en moyenne de 6,8% l'an.

En matière de finances publiques, la consolidation budgétaire qui interviendrait à partir de 2025 devrait se poursuivre jusqu'en 2030 dans un contexte de maîtrise des dépenses et d'amélioration du niveau de mobilisation des ressources intérieures. La politique budgétaire à moyen terme, mettra l'accent sur la mise en œuvre des réformes fiscales et non fiscales, le renforcement du contrôle des dépenses de fonctionnement des ministères et institutions, la réduction des transferts et subventions, ainsi que la soutenabilité de la dette publique.

Les recettes totales et dons augmenteraient en moyenne de 6,2% l'an. La hausse moyenne des recettes serait portée par l'augmentation de 9,2% par an des recettes

fiscales qui profiteraient de la mise en œuvre des réformes à travers une stratégie de mobilisation des recettes.

Cette stratégie serait axée sur la mobilisation du potentiel des droits d'accises, la rationalisation des dépenses fiscales de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu, le renforcement de la taxation des géants du numérique et l'instauration des taxes environnementales. Concernant l'administration fiscale, les réformes seront essentiellement orientées vers l'intensification des actions de contrôle, l'implémentation des préalables pour une mobilisation efficace des impôts fonciers, le renforcement de la relation avec les contribuables, la poursuite des actions de modernisation, la création d'un environnement fiscal attractif aux investissements privés garantissant l'équité et la justice fiscales et offrant des services de qualité aux opérateurs économiques. Toutes ces mesures contribueraient à ramener le taux de pression fiscale moyen à 15,0%.

L'amélioration de recouvrement des recettes non fiscales se poursuivrait par la mise en œuvre des mesures de réformes et des activités, notamment la poursuite de la dématérialisation des procédures de recouvrement, la sensibilisation des usagers des services publics sur les prestations payantes au niveau de chaque service public ainsi que la prospection et la création de nouvelles régies de recettes.

S'agissant des dépenses publiques, l'efficacité et l'efficience dans les choix stratégiques seront les priorités avec une meilleure allocation budgétaire grâce à la mise en œuvre des budget-programmes. En outre, le Gouvernement entend renforcer la protection sociale, notamment par les transferts monétaires ciblés aux plus vulnérables, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique. Face aux enjeux de l'égalité de genre, des changements climatiques et de la protection de l'environnement, le Togo a engagé une mutation dans la gestion de ses finances publiques, en intégrant les thématiques « genre », « climat » et « environnement » dans la programmation et l'exécution budgétaire.

Ainsi, il est attendu une hausse moyenne de 5,7% par an des dépenses totales et prêts nets. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+3,1%) et des dépenses en capital (+9,7%). En matière d'endettement publique, sur la période 2026-2030, le Togo mettra en œuvre une stratégie efficiente de financement de son développement avec une gestion efficace de sa dette publique. L'encours de la dette publique enregistrerait une hausse modérée sur les cinq (5) années. Le taux d'endettement demeurerait contenu en dessous de la norme communautaire de 70%, passant de 60,3% en 2026 à 51,3% en 2030, soit une baisse de 9 points de pourcentage du PIB.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2026-2030 du Togo est conforme au canevas type de présentation des rapports. Il comporte les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec les orientations du projet de Loi de finances 2026 et les objectifs de développement économique et financier à moyen terme tels que contenus dans le nouveau plan national de développement en cours d'élaboration.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques reste globalement marqué par une amélioration continue sur la période, en particulier le déficit budgétaire et le taux d'endettement.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance économique de 6,7%, en moyenne, semble réaliste en liaison avec la mise en œuvre satisfaisante des mesures du programme économique et financier en cours ainsi que les hypothèses de projection. La croissance économique serait portée essentiellement par les secteurs tertiaire et secondaire. Plusieurs mesures de politique économique précitées sont prévues pour conforter la production et assurer la transformation structurelle de l'économie. Toutefois, il est nécessaire de veiller à leur mise en œuvre effective et de s'assurer de rendre la croissance beaucoup plus inclusive pour un développement équitable.

Au regard des risques d'exposition des revenus des ménages aux chocs exogènes, notamment pour ce qui concerne les revenus issus de la production agricole, des mesures d'atténuation seraient nécessaires pour la réalisation des objectifs de croissance. A ce titre, les mesures sociales relatives aux transferts monétaires ciblés aux plus vulnérables, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique, seraient un atout majeur.

En outre, les objectifs de développement tablent sur une contribution importante du secteur privé. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des actions visant la promotion du secteur privé dans la mesure où la hausse des investissements sur toute la période sera soutenue par sa composante privée. Il serait donc primordial de poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires ainsi que l'amélioration de l'efficacité des investissements publics pour atteindre les objectifs fixés.

En ce qui concerne les finances publiques, le Gouvernement devra prendre toutes les dispositions en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des deux stratégies phares que sont, la stratégie de mobilisation des recettes et la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures en adéquation avec le Programme d'Investissement Public (PIP). Il faut cependant noter que l'évolution des recettes fiscales semble contraster avec les efforts de modernisation des administrations fiscales et l'effectivité des réformes fiscales annoncées. Le taux de pression fiscale projeté à 15,2% en 2030 demeure en-deçà de la norme communautaire de 20%.

Aussi, la réduction de près de neuf (9) points de pourcentage du taux d'endettement dans un contexte de faible mobilisation des ressources intérieures serait confrontée au problème de financement du déficit. Au demeurant, il serait nécessaire de poursuivre les actions allant dans le sens d'une maîtrise du risque de refinancement et de l'assainissement du portefeuille de la dette.

Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques sont, notamment la persistance de la crise sécuritaire dans la partie septentrionale du pays et au Sahel, le durcissement des conditions financières, le prolongement des tensions géostratégiques, l'évolution des cours des matières premières et les effets du changement climatique.

2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2025, le taux de croissance économique au Togo serait de 6,2% contre 6,5% en 2024. Sur la période 2026-2030, le rythme de croissance se maintiendrait, porté par les secteurs tertiaire et secondaire et dans une moindre mesure par le secteur primaire. Il est prévu un maintien de la consolidation budgétaire sur la période et une réduction du taux d'endettement qui se situerait à 51,3% à fin 2030, en rapport avec une bonne gestion prévue des finances publiques. Toutefois, ces perspectives restent tributaires d'une part, de l'évolution du contexte sécuritaire du pays et d'autre part, de la bonne mise en œuvre des mesures de politique économique.

Pour réaliser ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- la bonne exécution du Programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2025/CM/UEMOA du 11 juillet 2025 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 9 *:* **Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo**

En %	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2030
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,2	-3,0	-2,8	-2,9	-2,7	-2,6	-2,4	-2,1
Taux d'inflation	2,9	≤3	0,3	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	65,3	65,2	62,6	60,3	58,0	55,9	53,5	51,3
Masse salariale/Recettes fiscales	34,6	35,1	33,8	34,2	32,1	29,6	29,7	28,9
Taux de pression fiscale	13,9	15,3	14,9	14,6	14,9	15,2	15,2	15,2
Taux de croissance du PIB	**6,5**	**6,2**	**6,2**	**6,5**	**6,6**	**6,6**	**6,8**	**7,0**

Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2025, la croissance économique de l'Union se situerait à 6,7% contre 6,2% en 2024, en lien avec le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Les prix à la consommation seraient stables par rapport à leur niveau de 2024, dégageant un taux d'inflation annuel nul contre 3,5% un an plus tôt.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2025 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global qui se situerait à 3,7% du PIB contre 5,3% en 2024. Les finances publiques resteraient impactées d'une part, par les efforts pour améliorer l'équilibre budgétaire, malgré une hausse des dépenses publiques et d'autre part, par les facteurs exogènes, notamment les effets de la lutte contre le terrorisme et les conséquences des tensions géostratégiques.

Le déficit du compte courant ressortirait à 2,2% du PIB, soit un recul de 3,5 points de pourcentage (pdp) par rapport à 2024.

La progression de la masse monétaire ressortirait à 11,6% en 2025. Pour l'année 2026, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 14,6%.

3.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 6,7% contre 6,2% en 2024. Les projections tablent sur le renforcement du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs avec, notamment l'exploitation nouvelle de gisements de pétrole et de gaz au sein de l'Union (Côte d'ivoire, Niger et Sénégal). La croissance serait soutenue par la robustesse de la demande intérieure et la poursuite du maintien des prix élevés pour les matières premières agricoles.

L'activité du secteur primaire progresserait de 4,5% en 2025 contre 6,7% en 2024, sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière ainsi que de celle de l'élevage et de la pêche. La production vivrière profiterait de la bonne campagne agricole caractérisée par une pluviométrie abondante. Elle bénéficierait également de la mise en place des mesures de soutien au profit des agriculteurs, comme la fourniture de semences adaptées et subventionnées, d'engrais et de matériel agricole ainsi que le suivi de la situation sanitaire des cultures. En ce qui concerne la production de rente, son évolution serait impactée, entre autres, par la baisse de la production de cacao et de café. La production de coton, quant à elle, connaîtrait une hausse attribuable à des conditions météorologiques favorables et à la maîtrise des attaques parasitaires.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 12,6% en 2025 contre 6,1% en 2024, porté, notamment par la poursuite du dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP. En ce qui concerne l'industrie extractive, il faut relever la bonne performance de la branche pétrole, avec la mise en production de nouveaux gisements, comme ceux de la plateforme de Sangomar au Sénégal, ainsi que la mise en production de la phase 2 du champ Baleine en Côte d'Ivoire, qui devrait atteindre 150 000 barils par jour à fin décembre 2025. En outre, la Côte d'Ivoire a découvert un nouveau gisement nommé « Calao ». L'industrie extractive serait également impactée favorablement par les investissements en lithium, notamment au Mali. L'essor du BTP est lié à la poursuite de l'exécution des travaux des grands chantiers dans la plupart des Etats membres.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 5,2% en 2025 contre 6,1% en 2024. Le secteur tertiaire continue de contribuer significativement à la croissance du

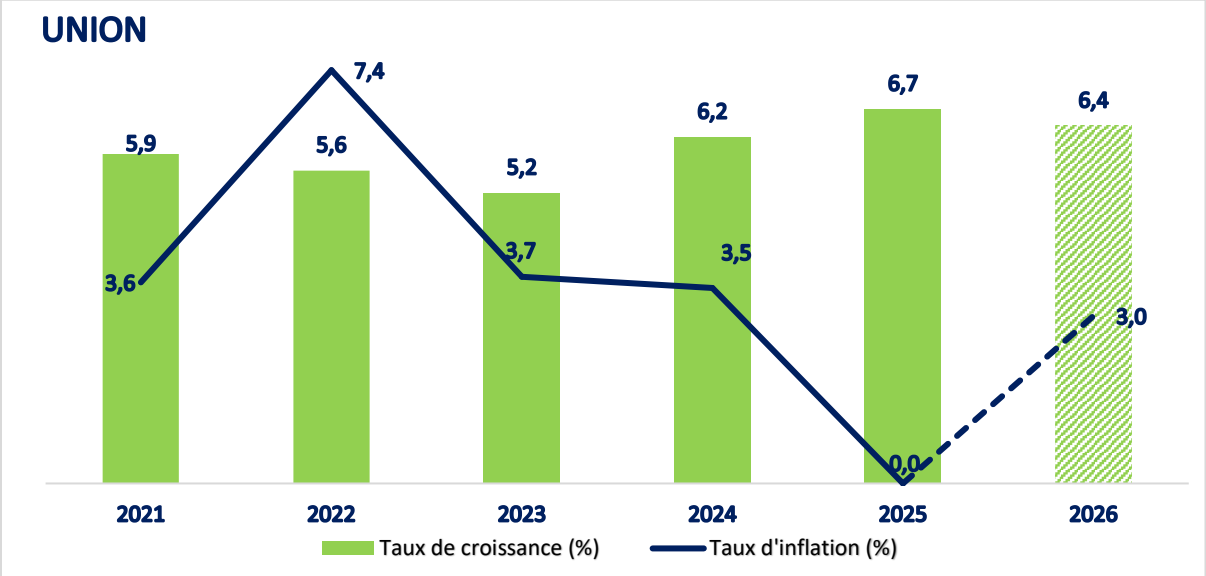
PIB grâce aux transports, au tourisme, au commerce et aux télécommunications. Ce secteur profiterait de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2025 seraient respectivement de 1,0 point, 2,8 points et 2,9 points.

Par pays, le taux de croissance en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (+7,5%), Burkina Faso (+6,3%), Côte d'Ivoire (+6,5%), Guinée-Bissau (+5,5%), Mali (+6,1%), Niger (+6,6%), Sénégal (+7,8%) et Togo (+6,2%).

Pour 2026, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 6,4%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+7,5%), Burkina Faso (+6,6%), Côte d'Ivoire (+6,7%), Guinée-Bissau (+5,6%), Mali (+6,3%), Niger (+6,7%), Sénégal (+5,0%) et Togo (+6,5%).

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2021-2026



Source : Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

En 2025, les prix à la consommation seraient stables par rapport à leur niveau de 2024, dégageant un taux d'inflation annuel nul contre 3,5% un an plus tôt.

Cette évolution serait liée à la baisse des prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (-1,4%), « Santé » (-1,4%), « Loisirs, Sport et Culture » (-1,2%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,6%) et « Transports » (-0,1%). Ces baisses seraient atténuées par la hausse modérée des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,8%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+1,1%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,9%).

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,5%), Sénégal (+1,5%) et Togo (+0,3%).

Le taux d'inflation se situerait en deçà de 3,0% en 2026, sous l'effet de la bonne tenue de la production agricole.

3.3. FINANCES PUBLIQUES

En 2025, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 4,5% du PIB contre 6,0% en 2024. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 14,7% pour représenter 17,8% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 14,3%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,8% contre 14,2% en 2024. L'augmentation des recettes fiscales s'expliquerait par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres en matière de politique fiscale et d'administration fiscale. Par pays, le taux de pression fiscale en 2025 se présenterait comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (17,2%), Côte d'Ivoire (15,0%), Guinée-Bissau (8,9%), Mali (13,2%), Niger (8,3%), Sénégal (18,9%) et Togo (14,9%).

Les recettes non fiscales augmenteraient de 8,0% pour représenter 1,6% du PIB, après une hausse de 17,8% en 2024. Les dons augmenteraient de 29,7% pour représenter 0,8% du PIB.

En 2025, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 5,3% pour représenter 21,5% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes progresseraient de 3,9% pour représenter 13,1% du PIB, tirées par la hausse de 8,3% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 13,4%. Les transferts de subventions augmenteraient de 5,2% en 2025. L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires.

Par pays, les évolutions de la masse salariale se présenteraient comme suit : Bénin (+21,0%), Burkina Faso (+9,4%), Côte d'Ivoire (+7,1%), Guinée-Bissau (5,6%), Mali (+9,6%), Niger (+3,1%), Sénégal (+4,4%) et Togo (+13,5%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Bénin, au Togo, au Mali et au Burkina Faso.

Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présenterait comme suit : Bénin (+2,9%), Burkina Faso (+9,1%), Côte d'Ivoire (+14,0%), Guinée-Bissau (+19,8%), Mali (-5,8%), Niger (+2,6%), Sénégal (+28,6%) et Togo (-4,5%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Sénégal et en Guinée-Bissau. Les dépenses d'investissement augmenteraient de 4,2%.

Au total, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 4,5% du PIB contre 6,0% en 2024. A l'exception, de la Guinée-Bissau et du Sénégal, tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire d'au plus 3,0% du PIB en 2025.

En 2026, le déficit budgétaire global représenterait 3,2% du PIB. Le déficit global, hors dons, serait de 3,9% du PIB. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses. Comme en 2025, la consolidation budgétaire serait effective pour le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo. Tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur ou égal à 3,0% du PIB en 2027, à l'exception de la Guinée-Bissau qui y parviendrait en 2028.

En 2025, le taux d'endettement s'établirait à 62,7% contre 64,5% en 2024, en baisse de 1,8 point de pourcentage du PIB. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'établirait à environ 16 640,0 milliards (environ 11,2% du PIB), soit une hausse de 28,9% par rapport à 2024. Le service de la dette extérieure a progressé de 18,5% tandis que celui de la dette intérieure s'est accru de 35,8%. Le service de la dette publique a représenté 65,9% des recettes totales contre 58,3 en 2024. Le service de la dette intérieure ressortirait à 63,4% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans l'ensemble des Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres que sont la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Encadré 1 : Synthèse de la mission circulaire sur l'évaluation des Ajustements-Stock-Flux (ASF) et leur impact budgétaire potentiel dans les Etats membres de l'UEMOA

De novembre 2023 à septembre 2025, la Commission de l'UEMOA a réalisé une mission circulaire dont l'objectif était d'évaluer le niveau actuel des ASF et leur impact sur les budgets des Etats membres de l'Union.

L'évaluation a couvert la période 2012-2022 et a concerné tous les Etats membres de l'Union. Elle a été faite avec une feuille de calcul Excel sur la base des données actualisées validées par les parties nationales. Le niveau du déficit budgétaire rapporté au PIB a été comparé à la variation de l'encours de la dette rapportée au PIB, corrigée des effets liés aux agrégats macroéconomiques susceptibles d'impacter l'encours de la dette sans être pris en compte dans le déficit et vice versa.

L'impact de ces facteurs sur l'écart entre la variation de la dette et le déficit a été évalué afin de ressortir le niveau réel des écarts inexpliqués qui constituent les ASF. **Sur cette base, les ASF ont représenté sur la période sous revue, en moyenne annuelle et en pourcentage du PIB : 0,83% pour le Bénin ; 0,77% pour le Burkina Faso ; 1,21% pour la Côte d'Ivoire ; 1,97% pour la Guinée-Bissau ; 0,94% pour le Mali ; 1,09% pour le Niger ; 2,16% pour le Sénégal ; 1,47% pour le Togo.**

A l'issue de la mission, l'évaluation des ASF a permis de révéler que des opérations représentant **1,21% du PIB** financées par la dette ne sont pas captées dans le déficit budgétaire au niveau de l'Union, ni expliquées par les facteurs tels que le taux de change, les dettes garanties, rétrocédées ou allégées, les intérêts courus non échus et capitalisés, les dettes des sociétés liquidées, les titrisations des créances compromises des banques, les arriérés de dettes fournisseurs, les opérations de préfinancement, les opérations de trésorerie, le champ du TOFE et les décotes sur les opérations d'émission de titres publics.

Il convient de noter que compte tenu du développement récent de la situation des finances publiques au Sénégal, le niveau des ASF pourrait connaître une évolution notable en cas d'une mise à jour de l'évaluation effectuée en décembre 2023.

Au regard des facteurs qui sont à l'origine des écarts entre la variation de la dette et le déficit budgétaire, des recommandations ont été formulées pour réduire voire supprimer les ASF. Les principales recommandations se déclinent comme suit :

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA :

- évaluer systématiquement chaque année le niveau des ASF des Etats membres ;
- appuyer les Etats membres dans la mise en œuvre des recommandations faites à leur endroit à travers notamment les missions d'assistance technique.

A l'endroit des Etats membres :

- poursuivre les travaux d'élargissement du champ de couverture de la dette et du TOFE par la prise en compte des données de l'ensemble du secteur public ;
- renforcer le dispositif de maîtrise de la ligne des ajustements du TOFE ;

- veiller au respect des procédures en matière de gestion des dépenses publiques et procéder à des régularisations systématiques pour les cas de dépenses d'urgence ou d'utilisation de procédures simplifiées, conformément aux dispositions réglementaires ;
- prendre les dispositions afin d'éviter les arriérés de paiement ainsi que les opérations de préfinancement des dépenses ;
- réaliser régulièrement un audit de la dette publique ;
- prendre en compte les décotes dans les statistiques du TOFE ;
- faire régulièrement l'évaluation des ASF.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs de l'UEMOA se traduiraient en 2025 par un solde global excédentaire de 3 964,1 milliards, en lien essentiellement avec la réduction du solde déficitaire du compte des transactions courantes.

En 2025, le déficit du compte courant ressortirait à 2,2% du PIB, soit un recul de 3,5 points de pourcentage (pdp) par rapport à 2024. Cette amélioration découlerait principalement de l'évolution favorable des termes de l'échange et de l'accroissement des exportations d'hydrocarbures. La balance des biens enregistrerait un excédent de 5 789,9 milliards contre un déficit de 214,0 milliards en 2024, en lien avec une augmentation des exportations (+32,3%) plus importante que celle des importations (+7,1%).

L'excédent du compte de capital s'établirait à 1 605 7 milliards en 2025 après 1 230 1 milliards un an plus tôt. Dans ces conditions, les flux financiers attendus devraient permettre de couvrir, à hauteur de 333,2%, le besoin de financement évalué à 1 699,6 milliards en 2025.

Pour l'année **2026,** le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA afficherait un excédent estimé à 1 903,1 milliards. Cette évolution s'expliquerait par une légère dégradation des termes de l'échange (-0,5%) et un repli du volume de la production pétrolière (-8,2%), entraînant une croissance plus faible des exportations de biens (+2,8%) comparativement à celle des importations (+5,7%). Dans ce contexte, le déficit du compte des transactions courantes se creuserait de 0,2 point de PIB, pour atteindre 2,5% du PIB. L'excédent du compte de capital s'élèverait à 1 539,6 milliards, permettant de ramener le besoin de financement à 2 419 5 milliards, en hausse de 42,4% par rapport à 2025. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, bien qu'en repli de 23,7%, favoriseraient une couverture du besoin de financement à hauteur de 178,7%.

Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI à fin novembre 2025

A fin novembre 2025, tous les Etats membres, excepté le Sénégal, ont des programmes en cours avec le FMI.

Au Bénin, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un Programme économique et financier (PEF) appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme élargi de crédit et de la Facilité élargie de crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD), équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le programme économique est également appuyé par un accord d'un montant de 148,6 millions de DTS au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) depuis le 14

décembre 2023 pour deux (2) ans. La septième et dernière revue du programma appuyé par le MEDC/FEC et la quatrième revue au titre de la FRD se sont tenues du 29 septembre au 09 octobre 2025 à Cotonou. La conclusion de ces revues par le Conseil d'administration du FMI donnera lieu à un décaissement de 85,9 millions de DTS (soit environ 117,4 millions de dollars).

Au Burkina Faso, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 21 septembre 2023 un accord sur 48 mois au titre de la FEC d'un montant de 302,5 millions de dollars (228,76 millions de DTS). Ce programme économique vise à restaurer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, tout en posant les bases d'une croissance durable et inclusive.

Une mission du FMI a séjourné à Ouagadougou du 29 octobre au 12 novembre 2025, dans le cadre des discussions relatives à la quatrième revue du programme économique et financier soutenu par l'accord au titre de la FEC et pour un nouvel accord de 18 mois axé sur le climat appuyé par la FRD, pour un montant total de 90,3 millions de DTS (environ 122,7 millions de dollars). L'achèvement de cette revue par le Conseil d'administration en février 2026 permettrait le décaissement d'environ 32,7 millions de dollars (24,1 millions de DTS), ce qui porterait le décaissement total par le FMI au titre de la FEC à environ 130,8 millions de dollars (96,3 millions de DTS).

En Côte d'Ivoire, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 24 mai 2023, un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalant à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique. Aussi, le 15 mars 2024, le FMI a approuvé un accord de 30 mois au titre de la FRD pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars).

La cinquième revue du PEF soutenu par les accords du MEDC/FEC ainsi que la quatrième revue du programme de réformes du changement climatique appuyé par la FRD se sont tenues du 15 au 30 septembre 2025. L'achèvement de ces revues permettra deux (02) décaissements d'un montant total d'environ 843,9 millions de dollars, dont 509,5 millions de dollars au titre des accords MEDC/FEC, et 334,4 millions de dollars au titre de la FRD.

En Guinée-Bissau, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2023-2025 a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 30 janvier 2023, pour un montant total de 28,4 millions de DTS (environ 37,9 millions de dollars) porté ensuite à 39,76 millions de DTS le 29 novembre 2023. Le programme vise à renforcer l'économie par des réformes structurelles (gouvernance, lutte contre la corruption, etc.) et une gestion plus saine des finances publiques.

La neuvième revue du programme du FMI s'est tenue du 25 septembre au 3 octobre 2025. La conclusion de cette revue permettra un décaissement d'environ 3,2 millions de dollars. En outre, le programme a été prolongé jusqu'en juillet 2026.

Au Mali, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 16 avril 2025 un décaissement de 129 millions de dollars (93,3 millions de DTS) au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour répondre aux besoins urgents résultant des inondations. La FCR est assortie d'un programme de référence sur 11 mois. Les programmes de référence sont des accords entre les pays membres et les services du FMI en vue d'assurer le suivi du programme économique des pays membres et de rétablir un bilan de mise en œuvre des réformes.

Au Niger, les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un accord dans le cadre de la FEC pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD) équivalant à 150% de la quote-part du pays. Aussi, le FMI a approuvé le 07 juillet 2023, un accord au titre de la FRD pour un montant de 98,7 millions de DTS (environ 131,5 millions de dollars, soit 75 % de la quote-part du pays).

Une équipe du FMI a séjourné à Niamey du 05 au 16 mai 2025, dans le cadre de la septième revue de l'accord FEC et de la troisième revue du programme soutenu par la FRD. L'achèvement de ces revues en septembre 2025 a permis un décaissement immédiat de 18 millions de dollars au titre de la FEC, ce qui porte le total des décaissements au titre de la FEC à 245 millions de dollars, et de 23 millions de dollars au titre de la FRD, portant le total des décaissements au titre de la FRD à environ 101 millions de dollars. Aussi, l'accord au titre de la FEC a été prolongé de douze (12) mois, jusqu'en décembre 2026, afin de soutenir la mise en œuvre de réformes supplémentaires destinées à consolider les récents progrès réalisés en matière de gouvernance, à ancrer des politiques

budgétaires judicieuses et à répondre aux besoins de financement de la balance des paiements qui persistent en raison d'un environnement de financement restrictif.

En outre, une équipe du FMI s'est rendue au Niger du 29 septembre au 10 octobre 2025 au titre de la huitième revue pour la FEC et la quatrième pour la FRD. Ces revues ont été consacrées aux discussions sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme et à des échanges avec les acteurs sociaux.

Au Sénégal, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 26 juin 2023, un accord de 36 mois au titre de la FEC et du MEDC d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD). Il a également approuvé un accord au titre de la FRD de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD). Le programme soutenu par le MEDC/FEC devrait aider à remédier aux déséquilibres macroéconomiques en réduisant les vulnérabilités de la dette, renforcer la gouvernance et assurer une croissance plus inclusive et riche en emplois. L'accord au titre de la FRD vise à relever les défis structurels à plus long terme liés au changement climatique par la mise en œuvre de politiques climatiques appropriées**. Ces accords ont été suspendus de fait à la suite de la publication du rapport de l'Inspection Générale des Finances sur la situation des finances publiques sur la période 2019-2023.**

A la suite de la mission du FMI qui s'est rendue au Sénégal du 19 au 26 août 2025 afin de discuter des mesures correctrices à la suite du rapport de la Cour des comptes, une nouvelle mission a séjourné à Dakar du 22 octobre au 6 novembre 2025. Celle-ci avait pour objectif de faire avancer les discussions entamées lors des Assemblées annuelles d'octobre 2025 sur un nouveau programme et d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures correctives liées à la dette.

Au Togo, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 1er mars 2024 un accord de 42 mois au titre du PEF appuyé par la FEC pour un montant de 293,6 millions de DTS (environ 390 millions de dollars, soit 200% de la quote-part du pays), avec un décaissement immédiat de 51,380 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ). Ce programme vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.

Une équipe des services du FMI a séjourné à Lomé du 29 septembre au 10 octobre 2025 dans le cadre de la troisième revue de l'accord au titre de la FEC.

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2025 serait marquée par une progression, en rythme annuel, de la masse monétaire de 11,6%. Cette évolution serait induite par l'augmentation des actifs extérieurs nets (+3 964,1 milliards ou +82,3%) et des créances intérieures (+4 066,6 milliards ou +6,6%). L'évolution des actifs extérieurs nets (AEN) serait consécutive à la situation favorable des comptes extérieurs de l'Union en 2025.

L'accroissement des créances intérieures résulterait de la hausse attendue des créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations publiques centrales (+2 110 1 milliards ou +8,2%), et de celle des créances sur l'économie (+1 956,5 milliards ou +5,5%).

En 2026, la masse monétaire de l'Union ressortirait en hausse de 14,6%, portée par la consolidation des créances intérieures et des Actifs Extérieurs Nets (AEN). Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC augmenteraient de 2 525,8 milliards contre 2 110,1 milliards à fin décembre 2025, les créances sur l'économie progresseraient de 9,0% après 5,5% en 2025.

Encadré 3 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres dans l'Union

Au cours de l'année 2025, les institutions communautaires (Commission de l'UEMOA, BCEAO, BOAD, AMF-UMOA,) ont poursuivi leurs actions en faveur des Etats membres de l'Union en vue du renforcement de l'intégration économique et financière.

La Commission de l'UEMOA s'est dotée d'un Plan Stratégique 2025-2030 dénommé IMPACT 2030 qui traduit la Vision 2040 de l'Union. Cette Vision ambitionne de faire de la Commission « *Une Institution agile, locomotive de l'approfondissement de l'intégration et de la transformation structurelle des économies de l'UEMOA »*. L'objectif recherché est de disposer d'un nouvel outil de pilotage stratégique, d'alignement des actions prioritaires de la Commission tout en restant en parfaite cohérence avec la Vision et les orientations des plus hautes Autorités de l'Union.

Ainsi, le Plan formule la Vision de la Commission à l'horizon 2030, de même que les valeurs organisationnelles qui vont guider et assurer la cohérence de ses actions prioritaires. Il s'inscrit dans une démarche qui vise essentiellement à accroître la performance de la Commission de l'UEMOA et l'impact de ses interventions au profit des populations des États membres. Ce nouveau plan donne aussi de nouvelles orientations aux interventions de la Commission en intégrant une approche filière en vue de dynamiser et de renforcer la compétitivité des économies de l'Union. Le Plan est décliné en cinq axes soutenus par trois objectifs stratégiques, à savoir (i) mettre en place une base de production compétitive et diversifiée, (ii) contribuer à l'amélioration du bien-être des populations et (iii) renforcer le rayonnement de la Commission.

En outre, la Commission a poursuivi le renforcement de l'intégration régionale. En particulier, elle a poursuivi ses actions visant la mise en place d'un fonds de stabilisation macroéconomique en vue de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique et à la résilience des économies.

La BCEAO a décidé de réduire de 25 points de base, à compter du 16 juin 2025, ses taux directeurs adopté. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 3,50% à 3,25% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de 5,50% à 5,25%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2017. Cet assouplissement est en ligne avec l'inflation modérée qui devrait rester dans la zone cible [1% - 3%] en raison de la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers ainsi que l'amélioration de l'offre domestique de produits vivriers.

S'agissant de **la BOAD**, au 31 octobre 2025, elle a financé les économies de l'Union à hauteur de 856 milliards, soit un taux de réalisation de 113,8% par rapport à la cible annuelle de 752 milliards. La part du secteur public représente 69,4%, celle du secteur privé 30,6%. Ces concours ont été orientés vers les infrastructures de transport et la digitalisation (28,1%), l'agriculture et la sécurité alimentaire (17,8%), l'énergie et les ressources naturelles (31,4%), l'immobilier et l'habitat (6,7%), la santé et l'éducation (3,5%), ainsi que les finances et assurances (12,5%).

Pour renforcer son impact régional, la Banque a poursuivi le développement de ses capacités de financement, tant sur les marchés internationaux qu'auprès de ses partenaires. En février 2025, elle a levé 315,4 milliards à travers une obligation hybride durable d'une maturité de 30 ans, assortie d'une période de non-rachat de 5 ans. En octobre, elle a réalisé une émission obligataire historique d'un milliard d'euros sur 15 ans, la plus longue jamais effectuée par une banque multilatérale africaine. Auprès de ses partenaires, la Banque a approuvé 124,4 milliards de nouveaux emprunts pour le projet régional d'inclusion financière des ménages et des MPME, en partenariat avec la CRRH. Elle a également obtenu une subvention de 3,9 milliards de la KFW dans le cadre du projet PACAN, et mobilisé 17,3 milliards auprès du Fonds Vert pour le Climat pour un projet renforçant la résilience aux aléas climatiques au Togo, bénéficiant directement à 1,3 million de personnes et indirectement à près de 8 millions.

Dans la continuité de sa politique de consolidation de sa crédibilité financière, la Banque a vu sa notation confirmée et sa perspective relevée. Le 17 avril 2025, Fitch Ratings a confirmé la note BBB de la BOAD tout en relevant sa perspective de « Négative » à « Stable ».

S'agissant des perspectives, alors que le Plan stratégique Djoliba 2021-2025 arrive à son terme, la BOAD prépare son nouveau plan 2026-2030, qui s'inscrira dans la continuité des acquis tout en visant à renforcer son impact sur le développement durable et l'intégration régionale. Ce plan ambitionne d'accroître le volume des financements, en particulier pour le secteur privé, et de soutenir des projets stratégiques favorisant l'intégration régionale. Il mettra également l'accent sur l'innovation, l'optimisation du bilan et le renforcement des ratios de fonds propres et de la notation,

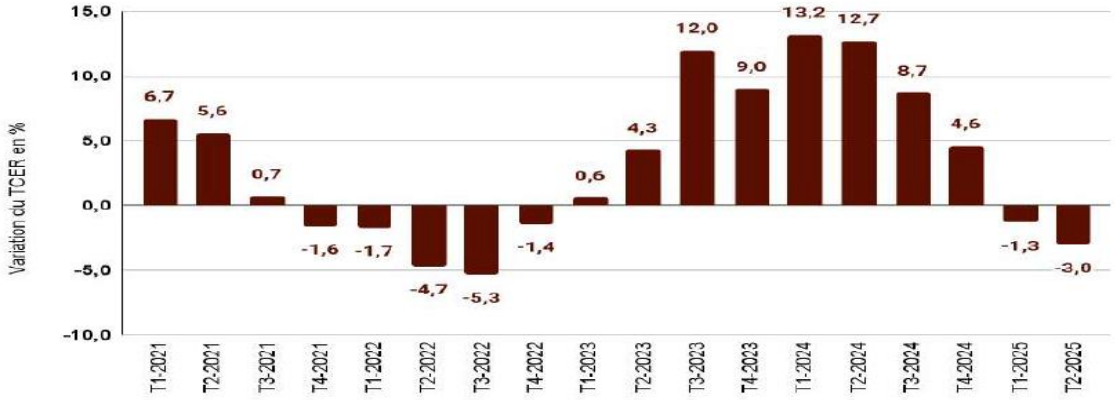
tout en maximisant l'impact positif des interventions pour un environnement plus résilient et des conditions de vie améliorées pour les populations.

L'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA) a poursuivi, en 2025, les chantiers importants visant l'attractivité du marché. Ce sont : (i) la relecture des textes de base du Marché Financier Régional; (ii) la mise en place du Fonds de Protection des Épargnants ; (iii) les Règles Comptables Spécifiques applicables aux intervenants agréés du Marché Financier Régional ; (iv) le cadre réglementaire de l'activité de capital-investissement ; (v) l'actionnariat des Structures Centrales. ; (vi) la révision des textes réglementaires encadrant le marché hypothécaire ; (vii) la mise en place du cadre opérationnel et réglementaire pour améliorer la détermination des taux de référence.

3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

La perte de compétitivité globale enregistrée par l'Union en 2023 s'est poursuivie en 2024 avec une hausse du taux de change effectif réel (TCER) de 9,6%. Toutefois, le TCER a baissé de 1,3% et 3,0% aux premier et deuxième trimestres 2025 par rapport aux mêmes périodes de l'année 2024, traduisant des gains de compétitivité depuis le début de l'année. Cette évolution est en ligne avec un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 4,8 points de pourcentage, atténué par l'appréciation du taux de change effectif nominal de 1,8%.

Graphique 11 : Evolution du TCER (par rapport à la même période de l'année précédente)



Source : BCEAO (-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

L'évolution du taux de change effectif nominal au deuxième trimestre 2025 traduit notamment l'appréciation, en rythme annuel, du franc CFA par rapport à la livre turque (+26,2%), au naira (+21,0%) et au dollar américain (+5,3%), atténuée par la dépréciation notée face au franc suisse (-3,8%), au cedi ghanéen (-3,3%) et au yen japonais (-2,4%).

L'analyse du mésalignement du TCER basée sur la méthode Eba-Lite développée par le FMI montre que l'évolution du TCER est globalement compatible avec les fondamentaux de l'économie. En effet, le TCER-Gap est évalué à -4,6% et reste dans le corridor de [-5 ; +5] défini par le Fonds.

Le tableau ci-dessous retrace les gains ou les pertes de compétitivité globale vis-à-vis des groupes de pays partenaires.

Tableau 10 *:* **Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %)**

	Années		Variations trimestrielles				Variations annuelles			
	2023	2024	3T 2024	4T 2024	1T 2025	2T 2025(*)	3T 2024	4T 2024	1T 2025	2T 2025(*)
Industrialisés	0,1	1,0	1,2	-2,0	-1,4	0,5	1,9	0,2	-0,5	-1,8
Zone euro	-1,1	0,8	1,3	-1,3	-1,2	-0,1	1,5	0,4	-0,1	-1,4
Environnants	19,6	48,5	9,6	-8,1	-1,1	-4,5	43,4	28,2	0,1	-4,8
Asiatiques	8,0	2,9	-0,1	-5,1	2,6	-0,3	0,8	-1,9	-3,0	-2,9
Pays UE	-1,1	0,5	1,2	-1,5	-1,2	-0,1	1,4	0,0	-0,3	-1,6
Émergents	8,9	2,2	0,3	-4,6	1,6	-0,9	0,1	-2,3	-3,7	-3,6
CEMAC	-1,6	-1,0	0,3	-2,5	-2,5	0,9	-0,3	-1,6	-2,3	-3,8
Ensemble	**6,6**	**9,6**	**2,6**	**-4,1**	**-0,4**	**-0,9**	**8,7**	**4,6**	**-1,3**	**-3,0**

Source : BCEAO (+) Appréciation du TCER (perte de compétitivité) ; (-) Dépréciation du TCER (gain de compétitivité).

3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES

❖ Indicateurs macroéconomiques

L'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale, en 2025, se présenterait comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union serait de -3,7% contre -5,3% en 2024**

Le déficit budgétaire global serait supérieur à 3% du PIB en Guinée-Bissau et au Sénégal. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présenterait comme suit : Bénin (-2,9%), Burkina Faso (-2,8%), Côte d'Ivoire (-3,0%), Guinée-Bissau (-4,9%), Mali (-2,7%), Niger (-3,0%), Sénégal (-7,8%) et Togo (-2,8%).

Entre 2025 et 2026, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans tous les Etats membres. A l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal, les autres Etats enregistreraient un déficit budgétaire d'au plus 3,0% du PIB en 2025. Cette situation resterait identique en 2026. Tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur ou égal à 3,0% du PIB en 2027, à l'exception de la Guinée-Bissau qui y parviendrait en 2028.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait nul contre 3,5% un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,2%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,5%), Sénégal (+1,5%) et Togo (+0,3%).

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union représenterait 62,7% du PIB nominal contre 64,5% en 2024**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présenterait comme suit : Bénin (53,5%), Burkina Faso (53,5%), Côte d'Ivoire (57,0%), Guinée-Bissau (80,5%), Mali (41,7%), Niger (43,2%), Sénégal (119,6%) et Togo (62,6%). La Guinée-Bissau et le Sénégal seraient au-dessus de 80%.

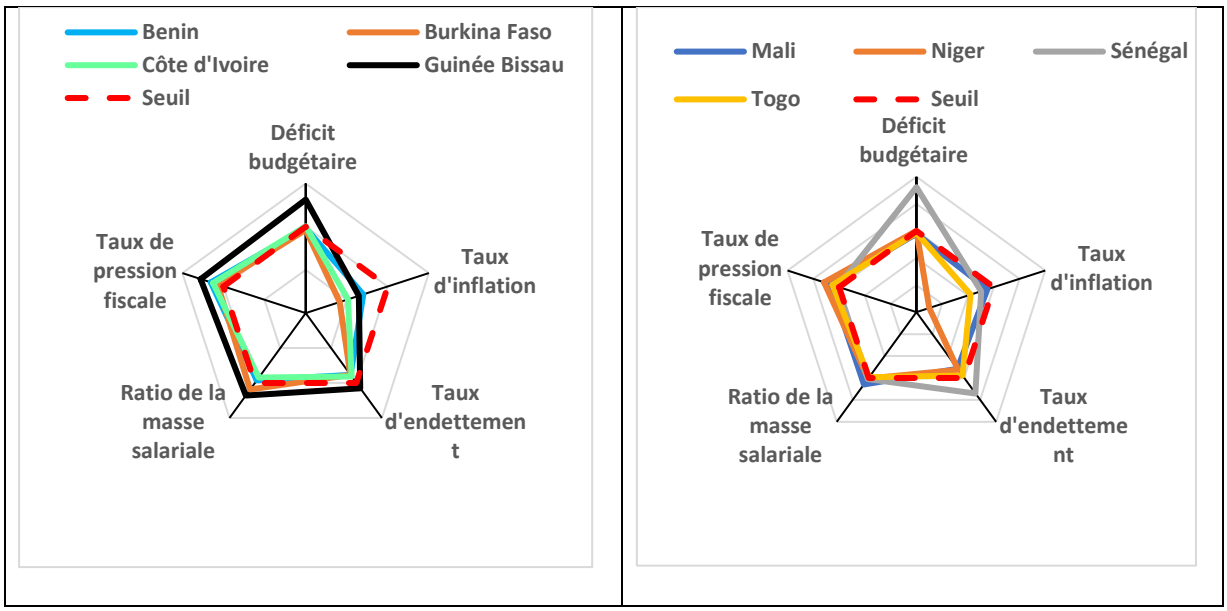
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union serait de 34,9% contre 36,8% en 2024**

Par Etat membre, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (32,2%), Burkina Faso (41,5%), Côte d'Ivoire (29,5%), Guinée-Bissau (47,5%), Mali (45,4%), Niger (35,9%), Sénégal (36,5%) et Togo (33,8%). Le ratio serait supérieur à 35% dans tous les Etats membres sauf au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo.

- **Le taux de pression fiscale de l'Union serait de 14,8% contre 14,2% en 2024**

Dans tous les Etats membres, le taux de pression fiscale serait en hausse sauf au Burkina Faso et au Mali. Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (17,2%), Côte d'Ivoire (15,0%), Guinée-Bissau (8,9%), Mali (13,2%), Niger (8,3%), Sénégal (18,9%) et Togo (14,9%). Le taux de pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2025



Source : Commission de l'UEMOA

En 2025, pour le déficit budgétaire, l'inflation et le taux d'endettement, hormis un ou deux Etats, les indicateurs macroéconomiques des Etats membres se situent à l'intérieur du pentagone vertueux qui délimite la zone de stabilité macroéconomique matérialisée en tirets. Cette situation traduit une amélioration des performances des Etats membres.

3.8. ANALYSE DU PROFIL DE CONVERGENCE DANS L'UEMOA DE 2015 A 2030

Pour évaluer le profil de convergence des Etats membres, l'on peut s'appuyer sur l'analyse de l'évolution des indices de convergence calculés pour les critères de premier rang (I_1), de second rang (I_2), l'ensemble des critères (I_3) et de l'indice synthétique de convergence (I_C). Ce dernier indice reflète le respect des critères de premier rang et les conditions de convergence telles que fixées par le Pacte de

convergence (actuellement suspendu) et le Règlement n°10/2007/CM/UEMOA du 17 septembre 2007 relatif à la masse critique.

Tableau 11 : Evolution des indices de convergence de 2015 à 2030

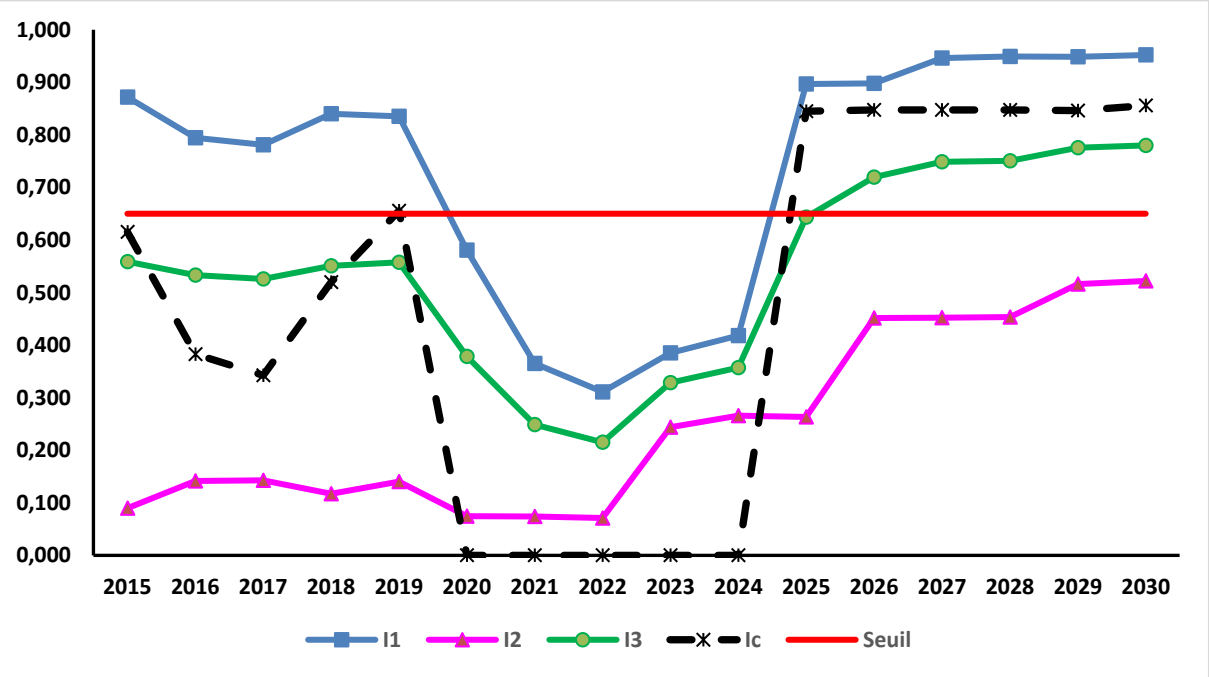
	Moyenne 2015-2019	Moyenne 2020-2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
I_1 (rang 1)	0,82	0,41	0,90	0,90	0,95	0,95	0,95	0,95
I_2 (Rang 2)	0,13	0,15	0,26	0,45	0,45	0,45	0,52	0,52
I_3 (Ensemble)	0,55	0,31	0,64	0,72	0,75	0,75	0,78	0,78
I_C (cond conv)	0,50	0,00	0,84	0,85	0,85	0,85	0,85	0,86

Source : Commission UEMOA

Le constat qui se dégage du tableau ci-dessus est que pour les indices de premier rang, de l'ensemble des critères et de l'indice synthétique, il y a une détérioration sur la période 2020-2024, caractérisée par la COVID-19 et ses effets postérieurs, par rapport à la période 2015-2019 qui a vu les Etats membres remplir, pour la première fois, les conditions de convergence. Toutefois, concernant les critères de second rang, il est noté une amélioration en lien avec les performances de certains Etats membres relatives au ratio de la masse salariale.

En 2025, les Etats membres de l'Union amélioreraient leurs performances en matière de convergence en lien avec les efforts de consolidation budgétaire après l'épisode de COVID-19. Six (06) Etats représentant près de 84,0% du PIB de l'Union respecteraient tous les critères de premier rang, entrainant l'Union en situation de convergence en 2025.

Graphique 13 : Evolution des indices de convergence de 2015 à 2030



Source : DPE/Commission de l'UEMOA

Sur la base des projections établies par les Etats membres, l'amélioration du profil de convergence devrait se poursuivre sur le moyen terme. Ainsi, six (06) Etats convergeraient en 2026, 2027, 2028 et 2029. En 2030, ils seront au nombre de sept

(07). Au total, si ces perspectives se réalisent, l'Union entrerait en phase de stabilité à partir de 2027.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

- **La part de l'industrie manufacturière dans le PIB nominal de l'Union**

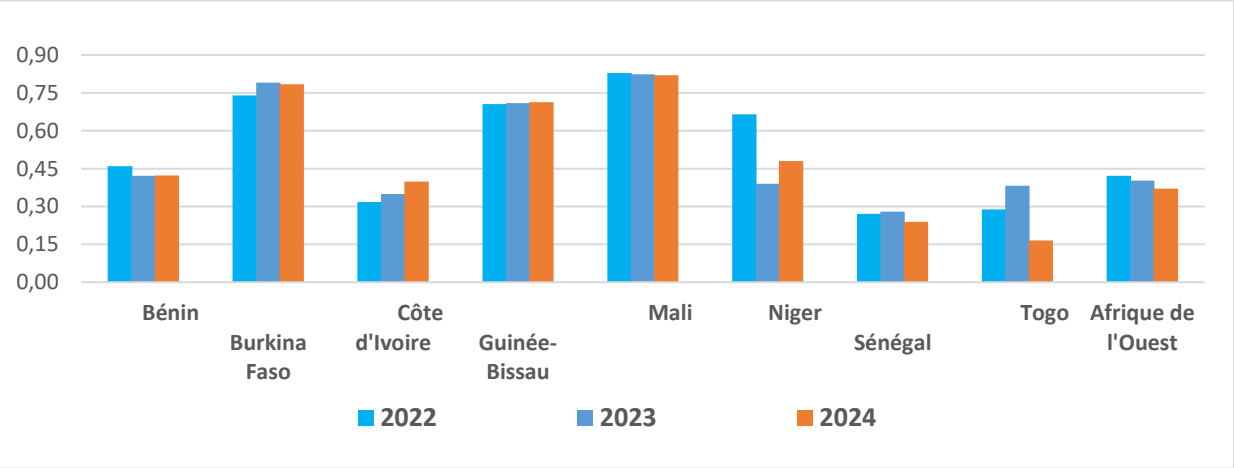
En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de l'Union serait de 50,1% comme en 2023.

Rapportée au PIB total, les parts les plus élevées seraient enregistrées au Togo (15,6%), au Sénégal (13,2%) et en Côte d'Ivoire (12,7%).

- **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations de l'Union**

En 2024, sur la base de la classification de l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann[2], les exportations du Togo, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Niger sont relativement diversifiées. S'agissant du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée-Bissau, les indices sont les plus élevés traduisant une forte concentration de leurs exportations.

Graphique 14 : Indice de concentration des exportations des Etats membres (2022-2024)



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données de la CNUCED

3.9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les économies des Etats membres de l'UEMOA continuent de faire preuve de dynamisme malgré un contexte régional sociopolitique et sécuritaire difficile et un environnement international marqué par des tensions géostratégiques. Le taux de croissance économique de l'Union s'établirait à 6,7% en 2025 contre 6,2% en 2024, en lien avec la hausse de la production agricole ainsi que celle de pétrole et de gaz.

Les prix à la consommation seraient stables par rapport à leur niveau de 2024, dégageant un taux d'inflation annuel nul contre 3,5% un an plus tôt.

En ce qui concerne les finances publiques, les Etats poursuivent les efforts en vue d'une meilleure gouvernance et de la rationalisation des dépenses, tout en se

[2] L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont : (i) fortement concentrées si IHH>0,5 ; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; (iii) peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ; (iv) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

focalisant sur des priorités comme la sécurité et le développement. En outre, les Etats visent le renforcement de la viabilité de la dette publique et la consolidation budgétaire. Le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB contre 5,3% en 2024, soit une réduction de 1,6 point de pourcentage. Le taux d'endettement de l'Union s'établirait à 62,7% contre 64,5% en 2024, en baisse de 1,8 point de pourcentage du PIB.

Pour 2026 et à moyen terme, les perspectives indiqueraient une amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques. La consolidation budgétaire, observée en 2025 dans six (06) Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo), se poursuivrait en 2026 et 2027 et elle serait effective pour tous les Etats en 2028.

Ces perspectives resteraient fragiles au regard de la persistance de la crise sécuritaire dans la région, des incertitudes liées aux crises sociopolitiques et des chocs climatiques ainsi que des conditions de financement peu favorables. A cela s'ajoute l'environnement international difficile marqué par la poursuite des tensions géostratégiques et la volatilité des cours des matières premières.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les Etats membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Dans ce sens, les Etats membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire et socio-économique propice au développement des activités économiques ;
- les réformes structurelles et la mise en œuvre des politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et des innovations technologiques, afin d'accroitre les capacités productives et renforcer la résilience des économies ;
- les concertations, à travers notamment le Comité Consultatif Régional pour les Négociations Commerciales (CCRNC), en vue de dégager des pistes d'actions communes face à la nouvelle donne commerciale mondiale ;
- le renforcement de la transparence budgétaire pour conforter davantage la confiance du secteur privé et des partenaires économiques et financiers ;
- les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers, notamment, la mobilisation des recettes fiscales par la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI, soutenus notamment par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) ;
- l'évaluation régulière des Ajustements Stocks-Flux (ASF) et la prise de mesures visant leur réduction ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 11 *:* **Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union**

	INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2025							
	Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal	-2,9	-2,8	-3,0	-4,9	-2,7	-3,0	-7,8	-2,8
Taux d'inflation annuel moyen	1,2	-0,5	0,1	0,9	2,3	-4,5	1,5	0,3
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal	53,5	53,5	57,0	80,5	41,7	43,2	119,6	62,6
Masse salariale sur recettes fiscales	32,2	41,5	29,5	47,5	45,4	35,9	36,5	33,8
Taux de pression fiscale	13,9	17,2	15,0	8,9	13,2	8,3	18,9	14,9
Taux de croissance du PIB réel	**7,5**	**6,3**	**6,5**	**5,5**	**6,1**	**6,6**	**7,8**	**6,2**

Sources : Etats membres, Commission


RSM
Sénégal
Pression fiscale
Masse salariale
Recettes fiscales
Situation monétaire
Togo
Guinée-Bissau
Déficit budgétaire
Dette publique
Taux de pression fiscale
Balance des paiements
Bénin
Critères de convergence
BDP
Burkina Faso
Taux d'inflation
Orientations de politique économique
CNPE
Croissance économique
Pacte de convergence
Niger
Commerce extérieur
PRIX
Côte d'Ivoire
Mali
États membres
BCEAO
BOAD